



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons



RAPPORT D'ACTIVITES

SONABEL 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	ii
LISTE DES TABLEAUX	v
TABLE DES FIGURES	vii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ix
CONSEIL D'ADMINISTRATION	xi
ORGANIGRAMME CHAPEAU	xii
MOT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SONABEL.....	xiii
PREMIERE PARTIE : RAPPORT SUR LES PERFORMANCES DE L'ANNEE 2024.....	xvi
RESUME EXECUTIF	xvii
TABLEAU DES CHIFFRES CARACTERISTIQUES	xx
1. POLE PRODUCTION, TRANSPORT ET MOUVEMENTS D'ENERGIE	1
1.1. DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'ENERGIE (DPE)	1
1.1.1. Puissance Installée	1
1.1.2. Énergies produites.....	3
1.1.3. Consommation de combustibles et d'huile	3
1.2. Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)	4
1.2.1. Les ouvrages de transport de l'électricité	4
1.2.2. Les importations d'énergie	5
1.2.2.1. Structure du mix énergétique à l'heure de pointe (MW)	11
1.2.2.2. Performances du système de transport et qualité de la fourniture de l'électricité	13
2. POLE SUPPORT ET RESSOURCES	15
2.1. Direction des Systèmes d'Information (DSI).....	16
2.2. Direction des Ressources Humaines (DRH)	17
2.2.1. Evolution du personnel.....	17
2.2.2. Accidents de travail.....	20
2.3. La Direction du Patrimoine et des Approvisionnements	21
2.4. La Direction des Marchés	22
2.5. Département Centre des Métiers de l'Electricité.....	22

2.6.	Département des Archives et de la Documentation (DAD)	22
3.	POLE EQUIPEMENTS	23
3.1.	Direction de la Normalisation de l'Environnement et de la Qualité (DNEQ)	24
3.2.	Direction des Projets	25
3.3.	Direction des Etudes de la Planification et de l'Ingénierie	27
4.	POLE DISTRIBUTION ET COMMERCIAL (PDC)	28
4.1.	Direction de la Distribution (DD)	29
4.1.1.	Longueur des lignes de distribution (km)	29
4.2.	Nombre branchements réalisés au cours de l'année 2024	30
4.1.3.	Pertes réseaux	31
4.1.4.	Eclairage public et feux tricolores	32
4.1.5.	Nouvelles localités électrifiées	33
4.2.	Direction de la Clientèle (DC).	35
4.2.3.1.	Nombre d'abonnés	35
4.2.3.2.	Ventes d'énergie en kWh	37
4.3.	Direction Commerciale et Marketing (DCM)	40
4.3.1.	Les transactions par les moyens électroniques	40
4.3.2.	Le recouvrement des créances	43
4.3.3.	Actions marketing et relations clients	44
5.	LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITE.....	45
5.1.	Analyse des Soldes Caractéristiques de Gestion	48
5.1.1.	Chiffre d'Affaires.....	48
5.1.2.	La Valeur Ajoutée	48
5.1.3.	Charges du personnel.....	49
5.1.4.	Excédent Brut d'Exploitation.....	50
5.1.5.	Résultat d'Exploitation.....	50
5.1.6.	Le Résultat Financier	51
5.1.7.	Le Résultat des Activités Ordinaires	51
5.2.	Prix de Revient (PR) et Prix Moyen de Vente (PMV)	52
5.2.1.	Prix de Revient	52

5.2.2. Prix Moyen de Vente du kWh.....	52
CONCLUSION	55
DEUXIEME PARTIE : RAPPORT D'EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2024.....	56
INTRODUCTION.....	57
1. Récapitulatif des activités programmées	57
2. Evaluation des activités au 31 décembre 2024	58
2.1. Nombre d'activités à évaluer	58
2.2. Rappel des critères d'évaluation du niveau d'exécution des activités	59
2.3. Contexte de réalisation des activités	59
2.4. Résultats atteints	59
2.4.1. Evaluation quantitative	60
2.4.2. Evaluation qualitative	61
2.5. Difficultés et contraintes majeures	63
2.6. Perspectives	63
CONCLUSION	64
ANNEXE : TABLEAU D'EVALUATION DU RAPPORT D'ACTIVITES	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution de la puissance installée sur les cinq dernières années en MW et en MWc	2
Tableau 2 : évolution des énergies produites (GWh)	3
Tableau 3 : récapitulatif des consommations de combustibles et de lubrifiants	4
Tableau 4 : évolution des lignes et des postes	5
Tableau 5 : évolution des importations d'énergie en GWh	6
Tableau 6 : évolution du mix énergétique en proportion de 2020 à 2024	7
Tableau 7 : évolution du mix énergétique en volume de 2020 à 2024	8
Tableau 8 : structure du Mix à l'heure de pointe en puissance (MW) et proportion	11
par source	11
Tableau 9 : performances du système de transport et qualité de la fourniture de l'électricité.....	13
Tableau 10 : évolution de l'effectif du personnel	17
Tableau 11 : répartition du personnel par genre	18
Tableau 12 : répartition du personnel par catégorie	18
Tableau 13 : répartition du personnel permanent par genre et par classe.....	19
Tableau 14 : situation des femmes occupant des postes de responsabilité.....	19
Tableau 15 : mouvement du personnel au cours des cinq dernières années	19
Tableau 16 : récapitulatif des accidents de travail (AT) en 2022, 2023 et 2024.....	20
Tableau 17 : coûts et nombre de participants aux formations de 2020 à 2024.....	22
Tableau 18 : longueur des Lignes BT, HT et nombre de postes	29
Tableau 19 : nombre d'abonnés et branchements réalisés au cours de l'année 2024...	30
Tableau 20 : évolution du nombre de raccordement au cours des cinq dernières années	30
Tableau 21 : les pertes de Production/Transport et de Distribution.....	32
Tableau 22 : répartition des foyers lumineux et feux tricolores par Agence Commerciale	33
Tableau 23 : liste des nouvelles localités électrifiées.....	33
Tableau 24 : nombre d'abonnés par Agence Commerciale	35
Tableau 25 : taux de pénétration du prépaiement	36

Tableau 26 : répartition des encaissements par moyen de paiement (post payé)	40
Tableau 27 : répartition des encaissements par moyen de paiement (prépayé)	40
Tableau 28 : répartition des encaissements par moyen de paiement du post payé et du prépayé	41
Tableau 29 : situation de recouvrement des factures	43
Tableau 30 : le compte de résultat au 31 décembre 2024	46
Tableau 31 : prix de Revient d'un kWh produit, exercice 2023-2024	52
Tableau 32 : prix moyen de Vente d'un kWh produit, exercice 2023-2024	53
Tableau 33 : analyse des activités à évaluer	58
Tableau 34 : barème d'évaluation	59
Tableau 35 : répartition du nombre d'activités par plage de taux	60
Tableau 36 : taux d'exécution des activités par structures	62

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : répartition de la puissance installée au niveau de la SONABEL en 2024	2
Figure 2 : évolution des ouvrages de Transport de l'électricité	5
Figure 3 : évolution des importations d'énergie en GWh	6
Figure 4 : évolution des importations en GWh	7
Figure 5 : répartition des importations d'énergie	7
Figure 6 : évolution du mix énergétique en GWh de 2020 à 2024.....	9
Figure 7 : répartition du mix en 2024	9
Figure 8 : répartition détaillée du mix énergétique en GWh par source sur les cinq dernières années	10
Figure 9 : répartition détaillée du mix énergétique en pourcentage par source en 2024	10
Figure 10 : structure du mix énergétique à l'heure de forte demande en 2024	12
Figure 11 : structure du mix énergétique à l'heure de pointe sur les cinq dernières années	13
Figure 12 : évolution de l'effectif du personnel.....	17
Figure 13 : répartition du personnel permanent par catégorie	18
Figure 14 : nombre de branchements et d'abonnés 2024	31
Figure 15 : évolution des pertes au cours des cinq dernières années.....	32
Figure 16 : répartition du nombre d'abonné par Agences	37
Figure 17 : répartition du nombre d'abonné par type d'abonné.....	37
Figure 18 : ventes d'énergie en kWh par Agence Commerciale.....	38
Figure 19 : répartition des ventes par Agences.....	39
Figure 20 : répartition des ventes par type d'abonné	39
Figure 21 : pourcentage des encaissements en termes de valeur.....	41
Figure 22 : pourcentage des encaissements électroniques en termes de volume.....	42
Figure 23 : évolution du chiffre d'affaires (milliards de FCFA).....	48
Figure 24 : évolution de la Valeur Ajoutée en milliers de Francs CFA	49
Figure 25 : évolution des Charges liées au personnel	49
Figure 26 : évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation.....	50
Figure 27 : évolution du Résultat d'Exploitation (milliards de Francs CFA)	50

Figure 28 : évolution du Résultat Financier (millions de FCFA)	51
Figure 29 : évolution du Résultat des Activités Ordinaires	51
Figure 30 : évolution du prix de revient et le prix de vente du kWh	53
Figure 31 : Répartition des activités programmées par structures	57
Figure 32 : répartition du nombre d'activités par structures et plage de taux.....	61
Figure 33 : taux d'exécution des activités par structures	62

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AC	: Agences Commerciales
ACBA	: Agence Commerciale Banfora
ACBO	: Agence Commerciale Bobo
ACDE	: Agence Commerciale Dedougou
ACDO	: Agence Commerciale Dori
ACFA	: Agence Commerciale Fada
ACGA	: Agence Commerciale Gaoua
ACKA	: Agence Commerciale Kaya
ACKO	: Agence Commerciale Koudougou
ACMA	: Agence Commerciale Manga
ACOE	: Agence Commerciale Ouaga-Est
ACOO	: Agence Commerciale Ouaga Ouest
ACOU	: Agence Commerciale Ouahigouya
ACTE	: Agence Commerciale Tenkodogo
ACZI	: Agence Commerciale Ziniaré
AMI	: Avis à Manifestation d'Intérêt
AO	: Appel d'Offres
ASF	: Attestation de la Situation Fiscale
ATEM	: Assistance Technique à l'Exploitation et à la Maintenance
BT	: Basse Tension
CA	: Conseil d'Administration
CNC	: Centre National de Conduite
CRCB	: Centre Régional de Consommation de Bobo
CRCO	: Centre Régional de Consommation de Ouaga
CT	: Conseiller Technique
DACI	: Direction de l'Audit et du Contrôle Interne
DAD	: Département Archives et Documentation
DAO	: Dossier d'appel d'Offres
DC	: Direction de la Clientèle
DCG	: Département Contrôle de Gestion
DCJC	: Département Conseil Juridique et Contentieux
DCM	: Direction Commerciale et Marketing
DCRP	: Département Communication et Relations Publiques
DD	: Direction de la Distribution
DDC	: Département Distribution du Centre
DEPI	: Direction des Etudes, de la Planification et de l'Ingénierie
DFC	: Direction des Finances et de la Comptabilité
DG	: Direction Générale
DGCMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DM	: Direction des Marchés
DN	: Département de la Normalisation

DNEQ	: Direction de la Normalisation, de l'Environnement et de la Qualité
DP	: Direction des Projets
DPA	: Direction du Patrimoine et des Approvisionnements
DPE	: Direction de la Production de l'Electricité
DPX	: Demandes de prix
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSBS	: Département Santé et Bien Être Social
DSI	: Direction des Systèmes d'Information
DTME	: Direction du Transport et des Mouvements d'Energie
GWh	: Gigawattheure
HTA	: Haute tension de catégorie A
HTB	: Haute tension de catégorie B
KF	: Kilo franc
km	: Kilomètre
kWh	: Kilowattheure
MT	: Moyenne Tension
MW	: Mégawatt
MWc	: Mégawatt crête
MWh	: Mégawattheure
PAP	: Personnes Affectées par le Projet
PCSD-SPIE	: Projet de Centrale Solaire de Donsin et Suivi des Producteurs Indépendants d'Energie
PECK	: Projet d'Extension de la Centrale de Komsilga
PIE	: Producteur Indépendant d'Energie
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PV	: Photovoltaïque
RNI	: Réseau National Interconnecté
SD	: Service de Distribution
SD	: Service Distribution
SG	: Secrétariat Général
SI	: Système d'Informations
SIG	: Système d'Information Géographique
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
TE	: Taux d'exécution
TFO	: Transformateur
TR	: Travaux Remboursables

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Dramane BITIBALY

Administrateurs représentant l'Etat

- Monsieur Banséli YONLI
- Monsieur Frédéric KABORE
- Monsieur Rasmané SAWADOGO
- Monsieur Wendwaoga Jean Jacques KABORE
- Monsieur Soumayila BARA
- Monsieur Ousmane PITROIPA

Administrateur représentant le Personnel

- Madame Poudiba Aline BAZEMO/YAMEOGO

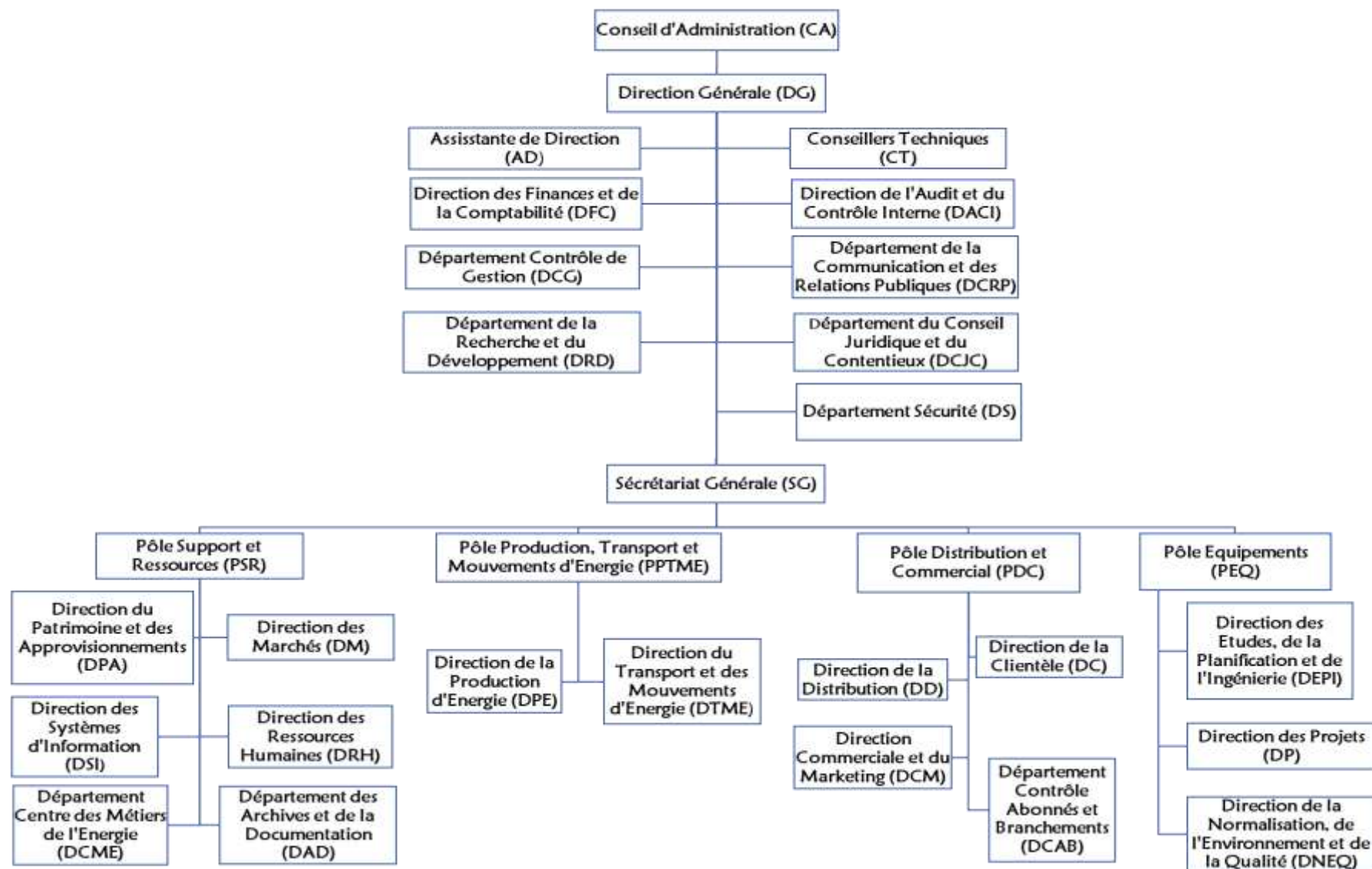
Observateur au titre du Ministère en charge du Commerce

- Monsieur Oumarou BARRO

Commissaire aux Comptes

- Cabinet SOGECA International représenté par Monsieur Sompagnimdi Joseph KAFANDO

ORGANIGRAMME CHAPEAU



MOT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SONABEL



Chers collaborateurs, chers partenaires,

Mesdames et messieurs,

L'année 2024 a été marquée par des réalisations d'envergure soutenues par le Gouvernement et par des défis relevés avec détermination par l'ensemble des acteurs impliqués. C'est avec une grande fierté que je vous présente les réalisations clés de l'année qui orienteront sans nul doute les actions dans les années à venir.

Bilan des Activités phares de 2024

Au cours de l'année 2024, la SONABEL a poursuivi son engagement afin d'assurer la fourniture d'énergie fiable et durable au Burkina Faso, notamment à travers les activités ci-après :

- l'accroissement de l'offre de l'énergie par la réhabilitation de groupes thermiques, l'installation de groupes tractables et le raccordement de centrales solaires ;
- l'amélioration continue de la qualité du service grâce à des travaux d'entretien et de modernisation du réseau électrique ;
- l'organisation du 20 au 22 février 2024 d'un atelier de concertation entre les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) qui a permis un partage d'expériences autour du thème suivant : « Quelle stratégie pour sécuriser l'approvisionnement des pays de l'AES en énergie électrique ? » ;
- l'organisation d'une opération de mise à jour des compteurs prépayés en passant de la norme STS1 à STS2 ;
- le lancement, au cours du dernier trimestre de 2024, de la phase pilote de recensement des ouvrages de distribution et de la clientèle dans le cadre du projet PDEC ;
- l'installation de quatorze (14) Directeurs d'Agences Commerciales et l'ouverture de nouveaux guichets à Saaba et à Zagtouli ;

- la poursuite de la dématérialisation et la digitalisation de nos services, avec notamment le lancement en septembre 2024 du E-Guichet et du Call Center ainsi que le déploiement de la GED/GEC/SAE ;
- et enfin, la contribution de la SONABEL en tant qu'entreprise citoyenne, au budget de l'Etat, des collectivités territoriales et à d'autres budgets à hauteur de plus de trente milliards (30 000 000 000) de Francs CFA.

Difficultés Rencontrées

Le Burkina Faso fait face à un déficit d'approvisionnement en énergie électrique dû à plusieurs facteurs dont :

- l'indisponibilité de près de 30 % des groupes électrogènes ;
- la réduction significative des importations d'électricité liée aux difficultés d'approvisionnement en gaz du partenaire ghanéen.

Perspectives

Face à ces défis, la SONABEL met en œuvre une stratégie ambitieuse d'expansion et de modernisation de ses infrastructures pour renforcer sa capacité de production et diversifier ses sources d'énergie.

Nos actions prioritaires porteront sur :

- la construction d'une nouvelle centrale thermique de 50 MW à Komsilga et de l'extension de la centrale électrique de Bobo2 de 26,4 MW ;
- la construction de centrales d'urgence à Bobo-Dioulasso, Koudougou, Pâ, Dédougou, Ouahigouya et Kaya ;
- la poursuite de la digitalisation pour optimiser l'accès aux services et améliorer l'efficacité interne. Parmi les innovations, nous retenons :
 - l'extension de la solution GED/GEC/SAE à l'ensemble des structures de la Société ;
 - le déploiement d'une plateforme de suivi des dossiers techniques et gestion des TR-HT ;
 - le développement d'une solution de e-recrutements.

Ces initiatives s'inscrivent dans la vision stratégique de la SONABEL afin de répondre efficacement à la demande croissante en électricité et à soutenir le développement économique du Burkina Faso.

L'année 2024 a été une période de résilience pour la SONABEL. Grâce à l'engagement des équipes et à la confiance de nos partenaires, les défis ont été relevés et des avancées notables ont été enregistrées. La SONABEL reste pleinement engagée à fournir une énergie fiable et accessible à l'ensemble des Burkinabè.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les parties prenantes pour leur contribution au succès de la SONABEL le présent rapport est téléchargeable sur le site : www.sonabel.bf. Vos contributions sont les bienvenues pour une amélioration du document.

Ensemble, poursuivons notre mission avec détermination afin d'éclairer durablement l'avenir de notre pays !

SONABEL, ensemble au service d'une grande ambition !

PREMIERE PARTIE : RAPPORT SUR LES PERFORMANCES DE L'ANNEE 2024

RESUME EXECUTIF

La SONABEL s'est appuyée sur les quatre pôles de sa structure organisationnelle pour faire face aux enjeux liés à l'approvisionnement en électricité et garantir un service de qualité à ses clients :

- **Pôle Production, Transport et Mouvements d'Energie**

La production thermique de la SONABEL a connu une augmentation de 8,99 % malgré les restrictions à l'importation, notamment le transit en provenance du Ghana. Parallèlement, la fourniture d'Energie thermique privée par la Centrale de location FIESS et BIOGAZ s'est accrue de 26,13 %.

La production solaire photovoltaïque nationale a enregistré un accroissement de 126,43 % consécutif à des investissements dans les énergies renouvelables de la SONABEL à Ouaga Nord-Ouest (Gonsin), 42 MWc et à Gaoua, 1 MWc et à l'injection dans le réseau des centrales de Zina 26 MWc, Pâ 30 MWc, Zano 24 MWc et de Kodéni 38 MWc par les Producteurs Indépendants d'Energie (PIE) entre décembre 2023 et septembre 2024.

La production hydroélectrique a augmenté de 9,66 % due au bon niveau de remplissage du barrage de Bagré et de la mise en service de la centrale de Samandéni.

Quant aux importations, elles ont connu une baisse de 14,18 % du fait de la réduction du transit en provenance du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Cette réduction se justifie par la crise énergétique qu'a connue la sous-région en 2024 durant la période de forte demande d'énergie.

Le rendement Production -Transport est de 95,83 % comme en 2023.

Les indicateurs de fiabilité ont connu en 2024 une dégradation. Ainsi, l'indice de durée de coupure (SAIDI) et l'indice de Fréquence de coupure (SAIFI) sont passés respectivement de 87 à 358 et 88 à 146 entre 2023 et 2024. Ces écarts sont liés à la situation de déficit en énergie électrique enregistrés courant mars à juin 2024 et à l'inaccessibilité de certaines localités pour des raisons sécuritaires.

Le réseau de transport a bénéficié de la construction de 83 kilomètres de ligne 225 kV et de 20 kilomètres de ligne 132 kV.

En 2024, trois (03) nouveaux Postes de 90/33 kV, 132 kV et 132/11 kV respectivement à Ouaga Nord-Ouest (Gonsin), Bomboré Switch et à Bomboré Mine, ont été mis en service.

- **Pôle Distribution et Commercial**

L'essentiel des activités du Pôle Distribution et Commercial est résumé comme suit :

- la réalisation de 76 902 branchements, en baisse de 1,07 % par rapport à l'année 2023 ;
- l'enregistrement de 84 450 nouveaux abonnés portant le nombre total de clients à 1 140 446 au 31 décembre 2024, soit une hausse de 8 % ;
- la poursuite du déploiement du compteur à prépaiement, atteignant un taux de 77,26 %, en progression par rapport à 70,95 % en 2023 ;
- la poursuite de la digitalisation des services offerts à la clientèle avec la mise en place d'une plateforme dénommée e-guichet ;
- l'intensification des activités de sensibilisation des clients à l'appropriation des solutions digitales mises à leur disposition ;
- des ventes de 2 351 945 636 kWh d'énergie réalisées ;
- des pertes techniques et non techniques de 11,37 %.

- **Pôle Support et Ressources**

Ce pôle a accompagné les autres entités à travers les actions suivantes :

- le déploiement de plusieurs applications informatiques dans le cadre de la digitalisation des différents processus de la SONABEL ;
- la mise en œuvre d'actions anticipatrices qui ont permis d'améliorer le système des approvisionnements ;
- Le recrutement de 101 agents pour renforcer les effectifs qui passent de 1938 à 1965 agents soit une hausse de 1,39 % avec la prise en compte des sorties (73 agents) ;
- la redynamisation des Comités de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) dans les unités de la SONABEL qui a permis une diminution du nombre d'accidents de travail qui est passé de 62 cas en 2023 à 48 cas en 2024 ;
- la négociation de onze (11) nouveaux contrats d'achat d'énergie pour renforcer l'offre d'énergie.

- **Pôle Equipements**

Les principales activités menées par ce pôle sont :

- la mise en œuvre d'une vingtaine de projets d'investissements, avec un taux moyen d'exécution de 65,71 % ;
- la réalisation d'études techniques, économiques et financières pour les projets en cours et à venir ;
- la prise en charge des questions environnementales et sociales des projets de la SONABEL ;
- la poursuite du processus de mise en place du management de la qualité ;
- la vulgarisation du manuel de procédures suite à son adoption le 30 décembre 2023.

TABLEAU DES CHIFFRES CARACTERISTIQUES

Le tableau des chiffres caractéristiques ci-après, donne l'évolution détaillée des activités sur les deux dernières années

DESIGNATION	2 023	2 024	VAR. en %
1. PUISSANCE NOMINALE INSTALLEE (kW)	422 996	476 297	12,60
• Thermique parc national SONABEL	356 896	364 556	2,15
• Hydraulique	32 000	34 600	8,13
• Solaire Photovoltaïque (kWc)	34 100	77 141	126,22
2. ENERGIE PRODUITE TOTALE (kWh)	1 127 407 682	1 411 376 568	25,19
• Energie Produite SONABEL (kWh)	836 359 606	943 559 774	12,82
• Production énergie thermique nationale SONABEL	688 243 400	750 144 848	8,99
• Production énergie hydroélectrique	89 302 326	97 931 760	9,66
• Production énergie Solaire PV SONABEL	58 813 880	95 483 166	62,35
• Production Thermique Privée	190 634 719	240 446 566	26,13
FIESS (ex Aggreko)	190 226 400	240 265 800	26,31
FASO BIOGAZ	408 319	180 766	-55,73
SOLAIRE PRIVEE	100 413 357	227 370 228	126,43
3. CONSOMMATIONS SPECIFIQUES (g/kWh)			
• Combustibles	209,46	214,04	2,19
• Huiles	0,77	1,06	37,66
4. ENERGIE IMPORTEE (kWh)	1 582 171 053	1 357 820 729	-14,18
• Importation de la Côte d'Ivoire	296 361 000	200 856 000	-32,23
• Importation du HTB Ghana-Burkina	1 254 583 600	1 110 473 400	-11,49
• Importation du HTA Ghana- Burkina	24 561 801	38 684 020	57,50
• Importation du Togo	6 664 652	7 807 309	17,15
5. ENERGIE TOTALE PRODUITE ET IMPORTEE (2+4)	2 709 578 735	2 769 197 297	2,20
6. ENERGIE TOTALE LIVREE à la distribution(kWh)	2 651 638 963	2 653 737 501	0,08
7. RENDEMENT DE PRODUCTION/ TRANSPORT en %	95,83	95,83	0,00
8. ENERGIE VENDUE TOTALE (kWh)	2 344 094 620	2 351 945 636	0,33
• Moyenne Tension (MT)	933 216 912	919 954 647	-1,42
• Energie vendue en Haute Tension & industries extractives	232 171 014	212 976 651	-8,27
9. PERTES DE DISTRIBUTION (PT+PNT)	10,83 %	11,37%	5,01
10. RECETTES (FCFA)	263 057 994 644	276 379 474 485	5,06
• Ventes	253 388 312 214	266 102 859 079	5,02
• Locations de compteurs	9 669 682 430	10 276 615 406	6,28

DESIGNATION	2 023	2 024	VAR. en %
11. TAUX DE RECOUVREMENT FACTURES (en %)	92,03	92,07	0,04
• Abonnés Particuliers	91,61	92,32	0,78
• Abonnés Administration	95,63	89,70	-6,20
12. CHIFFRES D'AFFAIRES (FCFA)	269 627 243 210	285 047 744 001	5,72
13. NOMBRE D'ABONNES	1 055 996	1 140 446	8,00
• Basse Tension (BT) compteurs classiques	304 195	256 429	-15,70
• Basse Tension (BT) compteurs à prépaiement	749 251	881 151	17,60
• Moyenne Tension (MT)	2 546	2 860	12,33
• Haute Tension (HT) & industries extractives	4	6	50,00
14. NOMBRE DE BRANCHEMENTS EXECUTES	77 733	76 902	-1,07
15. NOMBRE D'AGENTS	1 938	1 965	1,39
• Cadres	439	488	11,16
• Maîtrises	538	603	12,08
• Exécutions	961	874	-9,05
16. RESULTATS NETS (F CFA)	11 762 790 635	12 080 342 671	2,70

1. POLE PRODUCTION, TRANSPORT ET MOUVEMENTS D'ENERGIE

Le Pôle Production, Transport et Mouvements d'Energie de la SONABEL est constitué de deux (02) entités que sont la Direction de la Production de l'Energie (DPE) et la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME).

1.1. DIRECTION DE LA PRODUCTION DE L'ENERGIE (DPE)

1.1.1. Puissance Installée

Le parc de production de la SONABEL a connu une évolution de 12,60 % de puissance installée. En effet, la centrale hydroélectrique de Samandéni a été mise en service en 2024 avec une puissance de 2 MW. La production thermique des agences commerciales a bénéficié de l'apport de quinze (15) groupes tractables d'une puissance totale de 18,4 MW. Les centrales solaires de Gaoua (1 MWc) et de Ouaga Nord-Ouest (Gonsin, 42 MWc) ont été mises en service au cours de l'année.

L'offre de puissance solaire des Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE) s'est accru de 22% avec la mise en service des centrales photovoltaïques de Zina, Pâ, Zano, Kodéni.

La puissance nominale totale du parc de production au 31 décembre 2024 est de 476,297 MW contre 422,996 MW en 2023.

Cette puissance installée se répartie comme suit, par sources de production :

- source thermique : 364,556 MW ;
- source hydroélectrique : 34,600 MW ;
- source solaire Photovoltaïque : 77,141 MWc.

Notons que la Centrale de Kompienga est à l'arrêt depuis mars 2022 pour des raisons d'insécurité.

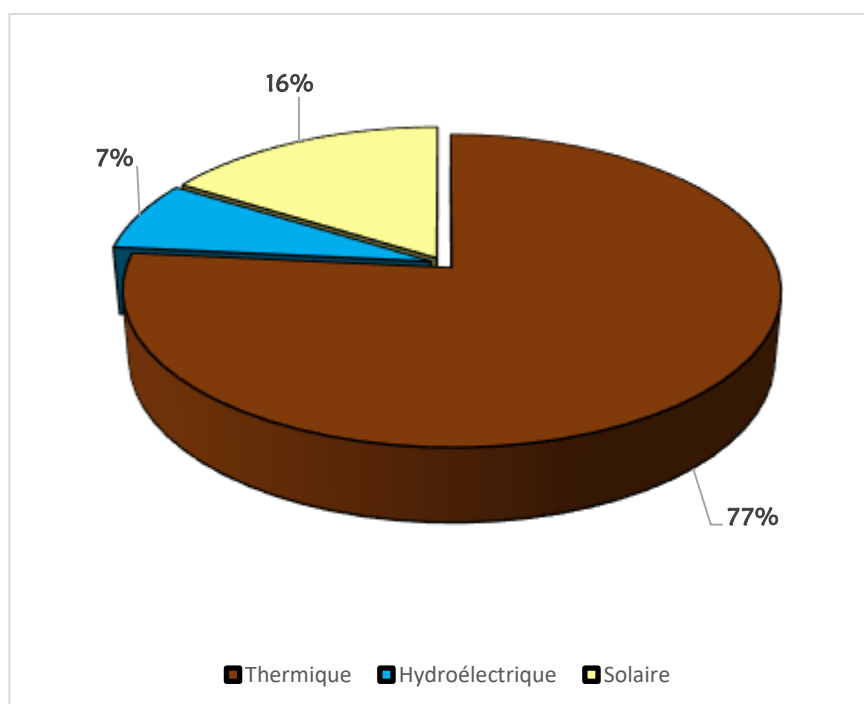
Tableau 1 : évolution de la puissance installée sur les cinq dernières années en MW et en MWc

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
SONABEL	366	420	420	423,00	476,30	12,60%
Thermique	300	353	353	356,90	364,56	2,15%
Hydroélectrique	32	32	32	32,00	34,60	8,13%
Solaire	34	34	34	34,10	77,14	126,22%
Producteurs indépendants	50	50	80	172,25	199,50	15,82%
Thermique	50	50	50	50,00	50,00	0,00%
Biogaz	0,25	0,25	0,25	0,25	0,50	100,00%
Solaire			30	122,00	149,00	22,13%
TOTAL	416	470	500	595,25	675,80	13,53%

Source : Rapport d'activités de la Direction de la Production d'Energie (DPE)

La figure ci-après, illustre la répartition de la puissance installée au 31 décembre 2024 au niveau de la SONABEL.

Figure 1 : répartition de la puissance installée au niveau de la SONABEL en 2024



Source : Rapport d'activités de la Direction de la Production de l'Energie (DPE)

1.1.2. Énergies produites

Au cours de l'année 2024, l'énergie totale produite par les Centrales électriques de la SONABEL s'élève à 943,559 GWh, soit une hausse de 12,82 % par rapport à l'année 2023. Le tableau 2 donne l'évolution des quantités d'énergie par source de production.

Tableau 2 : évolution des énergies produites (GWh)

SOURCE	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
Production SONABEL	572,032	875,431	705,448	836,362	943,560	12,82%
Thermique	402,488	689,519	565,620	688,245	750,145	8,99%
Hydroélectricité	112,393	127,638	82,385	89,302	97,932	9,66%
Solaire	57,152	58,274	57,444	58,814	95,484	62,35%
Production privée	125,726	134,476	297,948	291,048	467,817	60,74%
Thermique	125,636	134,276	290,690	190,226	240,266	26,31%
Biogaz	0,091	0,200	0,512	0,408	0,181	-55,73%
Solaire	-	-	6,745	100,413	227,370	126,43%

Source : Rapport d'activités de la Direction de la Production d'Energie (DPE)

La production privée a connu une forte hausse de 60,74 % en 2024 induite par la production de la centrale de FIESS, la pleine production des centrales de Zano et Pâ mises en service en fin 2023 et celle de Zina en 2024.

1.1.3. Consommation de combustibles et d'huile

La consommation totale de combustibles HFO et DDO des centrales de la SONABEL et celle de FIESS a été de 216 032 617 kg dont 187 462 524 kg pour le HFO et 28 570 092 kg pour le DDO.

La consommation totale de combustibles est passée de 188 450 834 kg en 2023 à 216 032 617 kg, soit une variation de 14,6 % en 2024.

La consommation spécifique de combustible des centrales de la SONABEL en 2024 est de 214,04 g/kWh contre 209,46 g/kWh en 2023. Cette hausse de 2,19 % est due à une forte sollicitation de toutes les centrales thermiques même les moins performantes au cours de la période de forte demande.

La consommation spécifique de la centrale de FIESS a été de 231,69 g/kWh.

Le taux de HFO consommé par les centrales de la SONABEL est de 82,21 % en 2024 contre 88,40 % en 2023, soit une baisse de 7,0 %. Cette baisse s'explique par la forte sollicitation des groupes tournant au DDO pendant la période de forte demande et le déploiement des groupes tractables dans les zones à fort défi sécuritaire pour suppléer les lignes hors service.

En ce qui concerne la consommation totale des centrales thermiques de la SONABEL, elle a également connu une hausse de 50,82 % en passant de 529 057 kg en 2023 à 797 942 kg en 2024. Il ressort donc une consommation spécifique de 1,06 g/kWh en 2024 contre 0,77 g/kWh en 2023. Cette variation de la consommation spécifique d'huile se justifie par le recours en 2024 aux groupes de faible capacité.

Tableau 3 : récapitulatif des consommations de combustibles et de lubrifiants

Désignation	2023	2024	VAR (%)
Consommations de combustible SONABEL (tonnes)	144 159,16	160 563,13	11,38 %
Consommation spécifique moyenne SONABEL (g/kWh)	209,46	214,04	2,19 %
Consommations de combustible FIESS (tonnes)	46 622, 810	55 469,48	18,97 %
Consommation spécifique moyenne FIESS (g/kWh)	232,84	231,69	-0,49 %
Consommations de combustible SONABEL + FIESS (tonnes)	188 450,83	216 032,62	14,64 %
Consommation spécifique moyenne SONABEL + FIESS (g/kWh)	214,52	218,31	1,77 %
Taux de consommation SONABEL de HFO (%)	88,4	82,21	-7 %
Taux de consommation SONABEL + FIESS de HFO (%)	91,13	86,78	-4,77 %
Consommations d'huile (tonnes)	529,057	797,942	50,82 %
Consommation spécifique moyenne (g/kWh)	0,77	1,06	37,66 %

Source : rapport d'activités de la Direction de la Production d'Energie (DPE)

1.2. Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)

1.2.1. Les ouvrages de transport de l'électricité

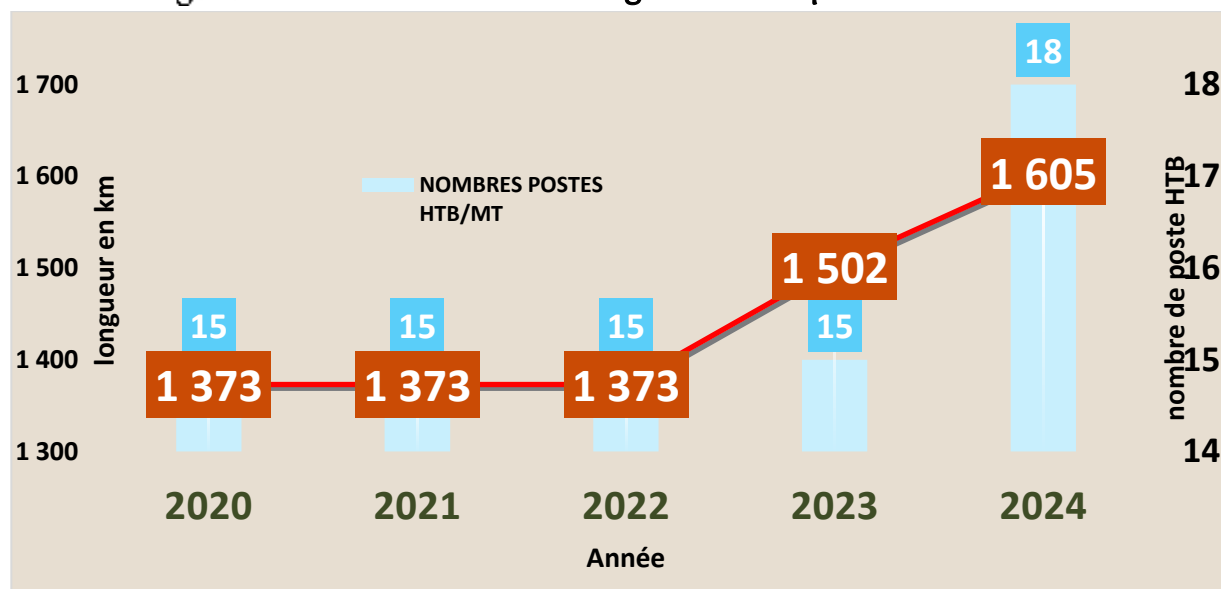
Au titre de l'année 2024, la SONABEL a enregistré de nouveaux ouvrages de transport dans son parc. Il s'agit d'une part, des lignes 132 kV Bomboré Switch-Bomboré Mine et 225 kV Pâ-Diébouougou et, d'autre part, des postes 90/33 kV Ouaga Nord-Ouest, 132 kV Bomboré Switch et 132/11 kV Bomboré Mine.

Tableau 4 : évolution des lignes et des postes

Désignations	Années	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Ligne 330 kV (km)		-	-	-	-	-	-
Ligne 225 kV (km)		665	665	665	734	817	11%
Ligne 132 kV (km)		370	370	370	370	390	5%
Ligne 90 kV (km)		338	338	338	398	398	0%
TOTAL LIGNES HTB		1 373	1 373	1 373	1 502	1 605	7%
NOMBRES POSTES HTB		15	15	15	15	18	20%

Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME)

Figure 2 : évolution des ouvrages de Transport de l'électricité



Source : rapport d'activités de la DTME

1.2.2. Les importations d'énergie

Les importations d'énergie ont connu une baisse de 14,18 % en 2024, comparativement à 2023. Cette situation s'explique par la crise énergétique vécue dans la sous-région ouest-africaine au cours de l'année 2024 :

- l'importation de la Côte d'Ivoire a connu une forte baisse de 32,23% passant de 296 GWh à 201 GWh ;
- l'importation avec le Ghana est en baisse (1 110 GWh) en 2024 comparativement à 2023 (1 255 GWh). Cette baisse est due à la réduction de l'exportation vers le Burkina suite au déficit de gaz qu'a connu le secteur électrique ghanéen en 2024.

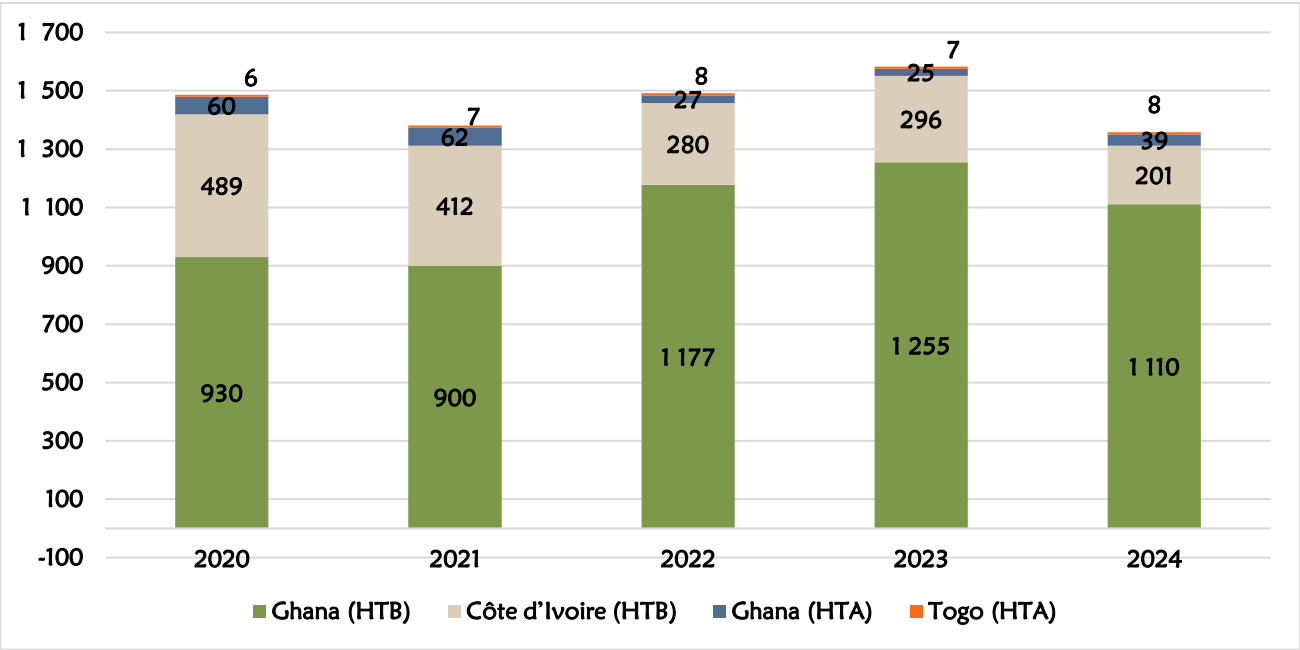
Les énergies importées en 2024, (1 358 GWh), sont en deçà des prévisions ; soit un taux de réalisation de 90.37 %.

Tableau 5 : évolution des importations d'énergie en GWh

Importations \ Année	2020	2021	2022	2023	2024
Côte d'Ivoire (HTB)	488,876	411,640	280,103	296,361	200,856
Ghana (HTB)	930,415	899,743	1 177,366	1 254,584	1 110,473
Ghana (HTA)	60,057	62,260	26,842	24,558	38,684
Togo (HTA)	6,431	7,360	7,843	6,665	7,807

Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)

Figure 3 : évolution des importations d'énergie en GWh



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)

Figure 4 : évolution des importations en GWh

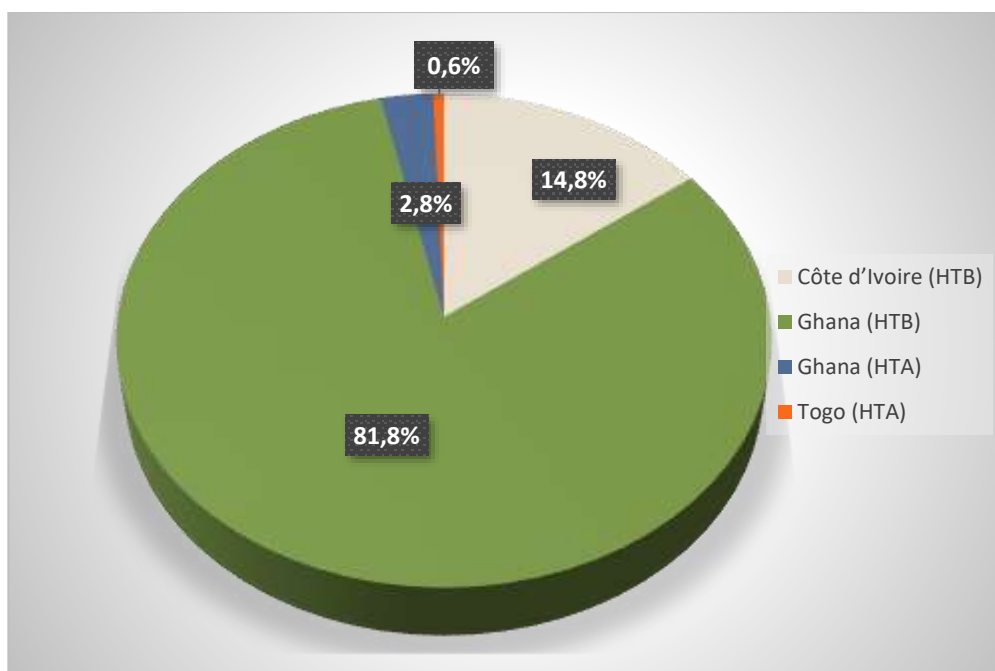


Figure 5 : répartition des importations d'énergie

Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)

Tableau 6 : évolution du mix énergétique en proportion de 2020 à 2024

SOURCES	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
PRODUCTION THERMIQUE	24,19%	34,46%	34,33%	32,39%	35,77%	3,38%
PRODUCTION HYDRO	5,15%	5,34%	3,30%	3,30%	3,54%	0,24%
PRODUCTION SOLAIRE	2,62%	2,44%	2,57%	5,88%	11,66%	5,78%
IMPORTATION	68,04%	57,76%	59,79%	58,43%	49,03%	-9,40%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	

Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Energie (DTME)

Au cours des cinq dernières années, la contribution des différentes sources à la l'offre d'énergie a évolué comme suit :

- la part des importations a connu une baisse en 2024 par rapport au niveau enregistré au cours des trois dernières années ;
- la production hydroélectrique est restée relativement stable ;

- la production solaire photovoltaïque quant à elle, a doublé entre 2023 et 2024 ;
- la production thermique a évolué en dent de scie au cours des cinq dernières années.

Malgré la baisse constatée au niveau des importations, elles demeurent dominantes dans le mix énergétique.

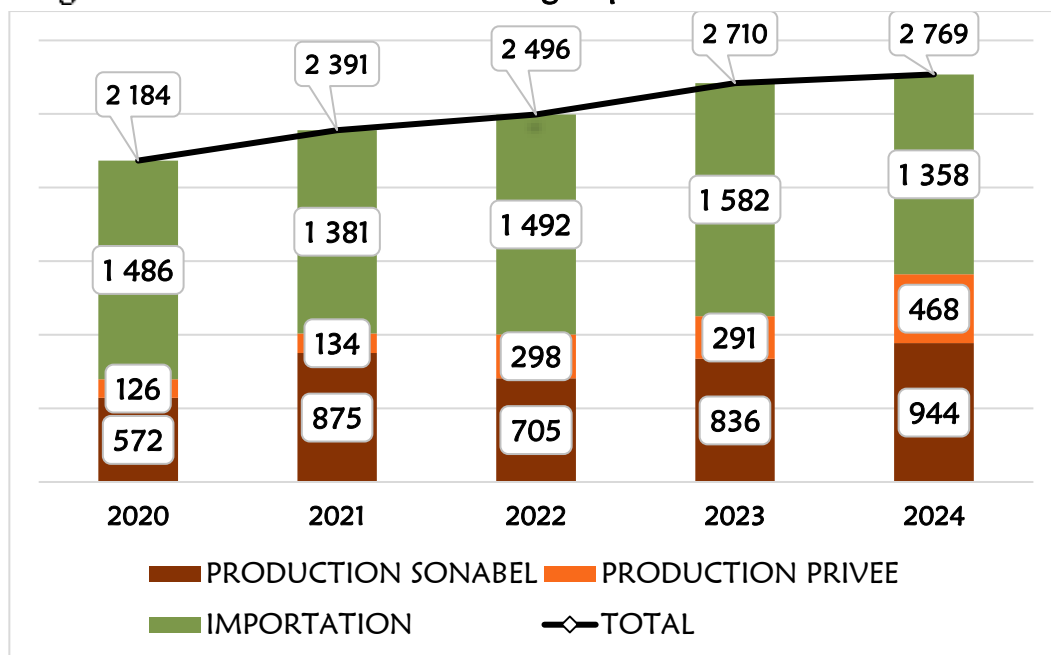
Tableau 7 : évolution du mix énergétique en volume de 2020 à 2024

SOURCES	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
PRODUCTION SONABEL	572,03	875,43	705,45	836,36	943,56	12,82%
Thermique	402,49	689,52	565,62	688,25	750,14	8,99%
Hydroélectricité	112,39	127,64	82,38	89,30	97,93	9,66%
Solaire	57,15	58,27	57,44	58,81	95,48	62,35%
PRODUCTION PRIVEE	125,73	134,48	297,95	291,05	467,82	60,74%
Thermique	125,64	134,28	290,69	190,23	240,27	26,31%
Biogaz	0,09	0,20	0,51	0,41	0,18	-55,73%
Solaire	-	-	6,75	100,41	227,37	126,43%
IMPORTATION	1 485,78	1 381,00	1 492,15	1 582,17	1 357,82	-14,18%
Côte d'Ivoire (HTB)	488,88	411,64	280,10	296,36	200,86	-32,23%
Ghana (HTB)	930,41	899,74	1 177,37	1 254,58	1 110,47	-11,49%
Ghana (HTA)	60,06	62,26	26,84	24,56	38,68	57,52%
Togo (HTA)	6,43	7,36	7,84	6,66	7,81	17,15%
TOTAL	2 183,54	2 390,91	2 495,55	2 709,58	2 769,20	2,20%

Source : rapport d'activités de la DTME

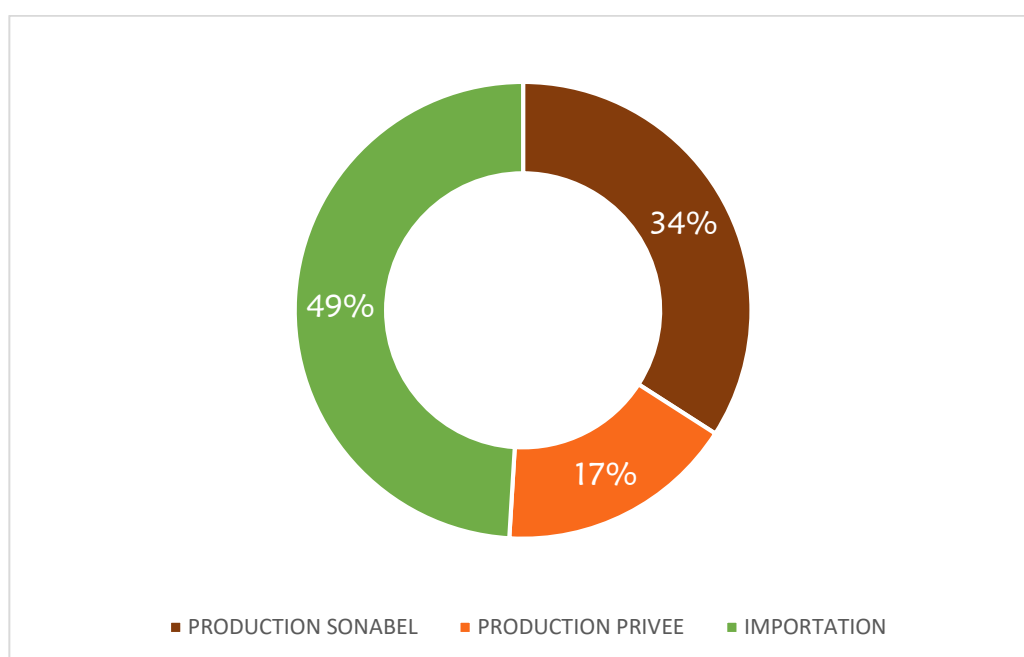
L'énergie totale produite et importée a enregistré une variation de 2,20 % entre 2023 et 2024. Ce faible accroissement s'explique surtout par le déficit énergétique (environ 156 GWh) qu'a connu le système électrique du Burkina Faso.

Figure 6 : évolution du mix énergétique en GWh de 2020 à 2024



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie

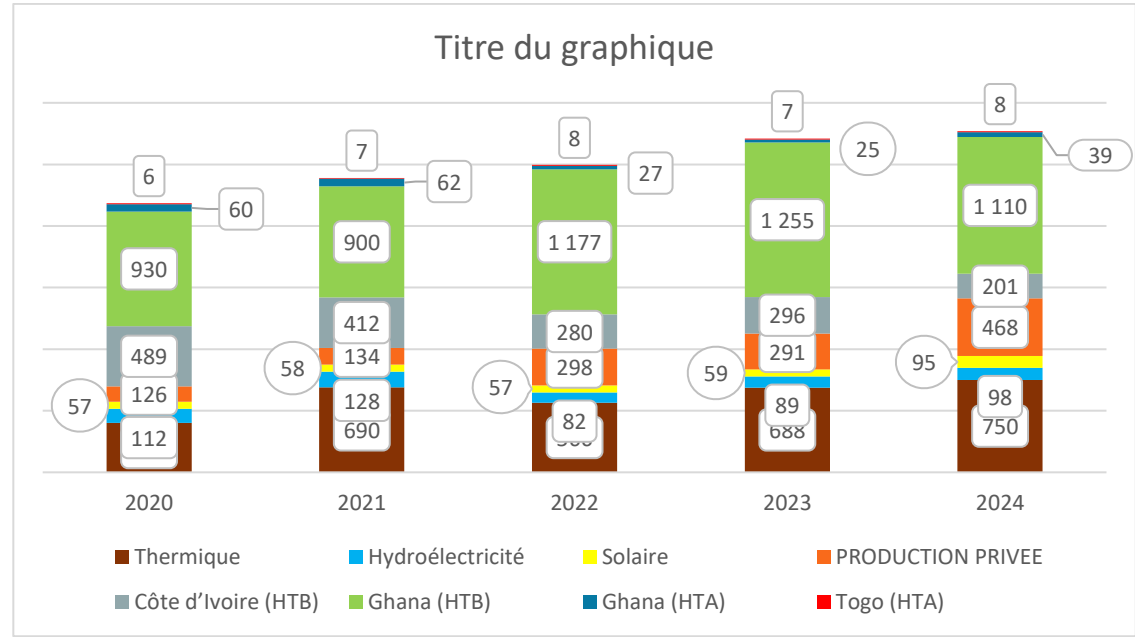
Figure 7 : répartition du mix en 2024



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME)

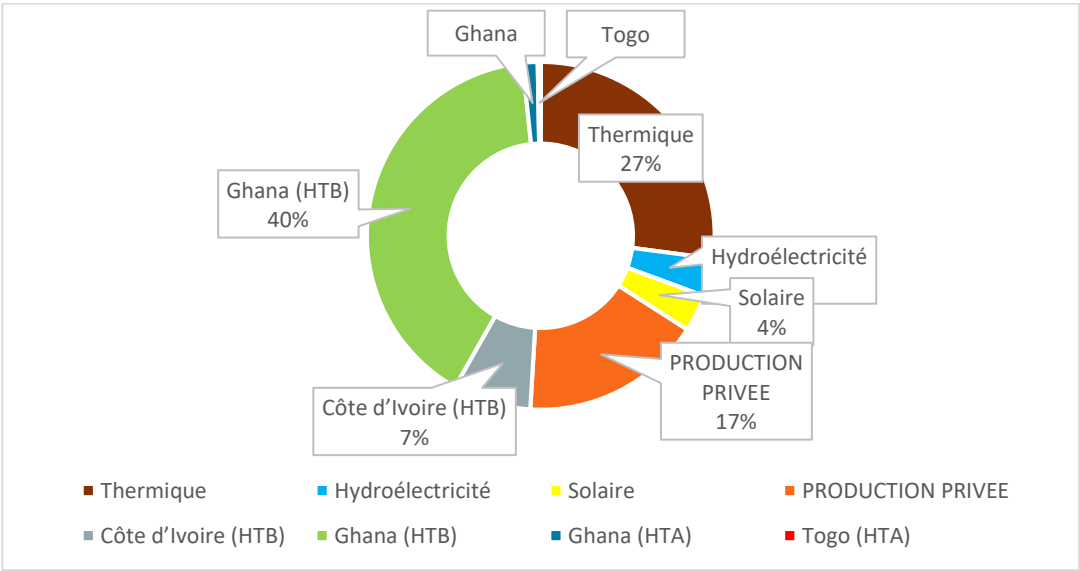
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition détaillée par source en 2024 et sur les cinq dernières années.

Figure 8 : répartition détaillée du mix énergétique en GWh par source sur les cinq dernières années



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME)

Figure 9 : répartition détaillée du mix énergétique en pourcentage par source en 2024



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME)

1.2.2.1. Structure du mix énergétique à l'heure de pointe (MW)

La pointe de charge de l'année 2024 a été enregistrée le vendredi 05 avril 2024 à 15 heures à une puissance de 571 MW :

- la part contributive de la puissance solaire PV est passée de 35 MW en 2023 à 74 MW en 2024 ;
- la puissance thermique a participé pour 172 MW ;
- la contribution des centrales hydroélectriques a été de 10 MW ;
- l'apport des interconnexions a été de 143 MW ;
- l'insuffisance de l'offre a engendré un délestage de 172 MW.

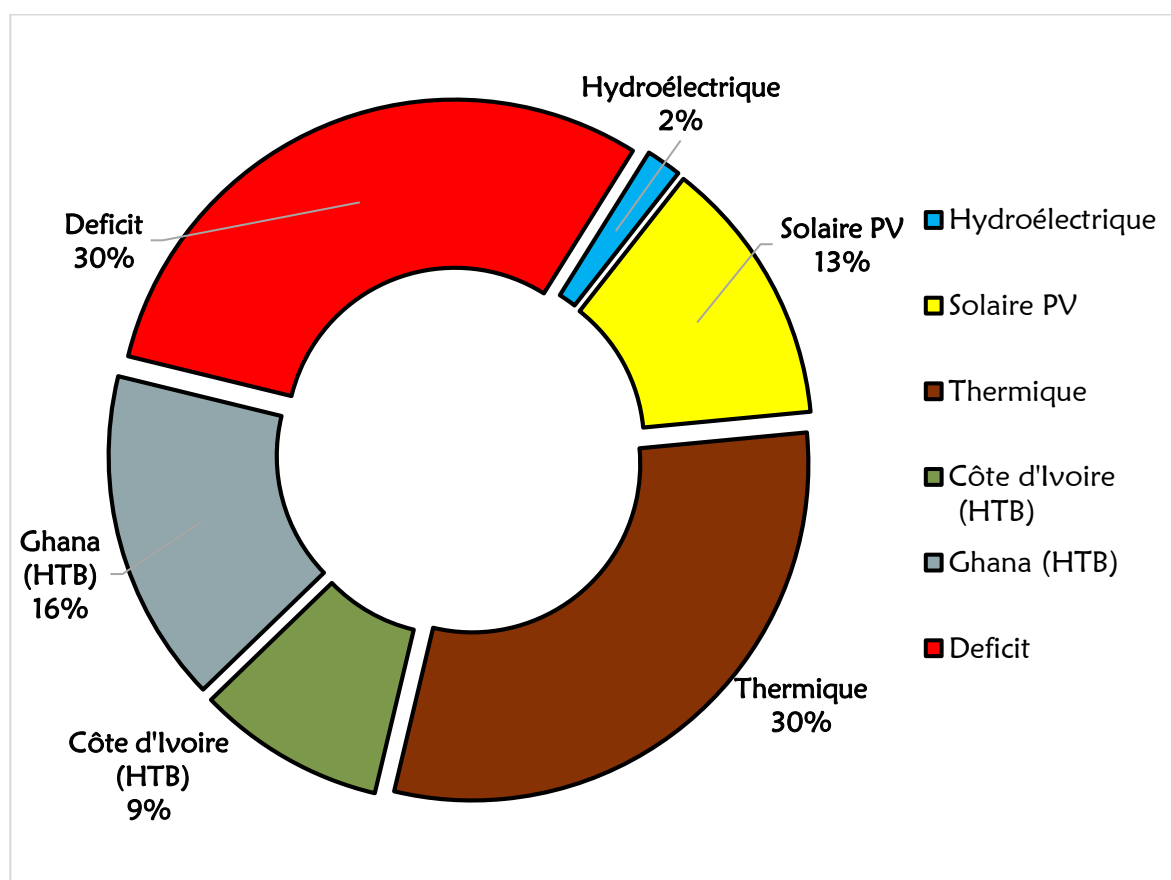
Tableau 8 : structure du Mix à l'heure de pointe en puissance (MW) et proportion par source

SOURCE	Puissance					Part par source				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUCTION SONABEL	142	184	178	221	160	39 %	44 %	39 %	46 %	28 %
Thermique	111	142	154	192	132	30 %	34 %	34 %	40 %	23 %
Hydroélectricité	21	22	11	9	10	6 %	5 %	2 %	2 %	2 %
Solaire	10	20	13	20	18	3 %	5 %	3 %	4 %	3 %
PRODUCTION PRIVEE	29	34	47	49	96	8 %	8 %	10 %	10 %	17 %
Thermique	29	34	47	34	40	8 %	8 %	10 %	7 %	7 %
Biogaz						0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Solaire	0	0	0	15	56	0 %	0 %	0 %	3 %	10 %
IMPORTATION	194	97	212	214	143	53 %	23 %	47%	44%	25 %
Côte d'Ivoire (HTB)	63	32	54	45	52	17 %	8 %	12 %	9 %	9 %
Ghana (HTB)	131	65	158	169	91	36 %	16 %	35 %	35 %	16 %
Ghana (HTA)						0 %	0 %	0 %	0%	0 %
Togo (HTA)						0 %	0 %	0 %	0%	0 %
DELESTAGE	0	103	18	0	172	0 %	25 %	4 %	0%	30 %
TOTAL OFFRE	365	315	437	484	399	100 %	75 %	96 %	100%	70 %

SOURCE	Puissance					Part par source				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
POINTE DE L'ANNEE	365	418	455	484	571	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

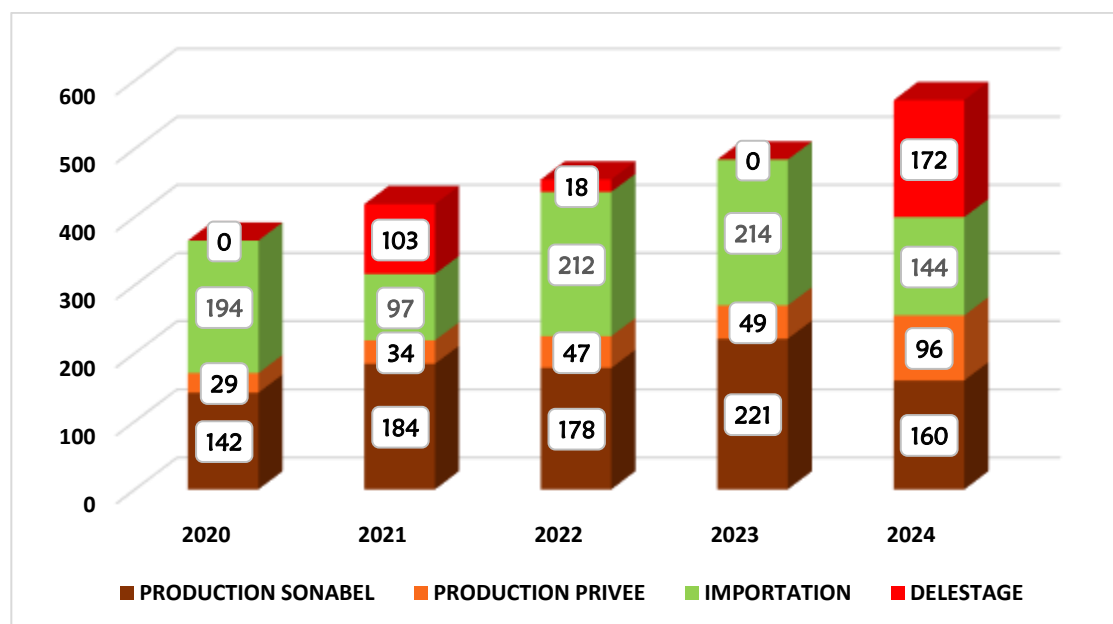
Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME)

Figure 10 : structure du mix énergétique à l'heure de forte demande en 2024



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie

Figure 11 : structure du mix énergétique à l'heure de pointe sur les cinq dernières années



Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie

1.2.2.2. Performances du système de transport et qualité de la fourniture de l'électricité

Le tableau ci-dessous présente les performances du réseau de transport de l'énergie ainsi que la qualité de la fourniture d'électricité.

Tableau 9 : performances du système de transport et qualité de la fourniture de l'électricité

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Rendement Production Transport (%)	96,33%	96,79%	95,96%	95,83%	95,83%	0,00 %
Disponibilité des ouvrages						
Lignes d'interconnexion	99,03%	97,58%	99,47%	98,37%	99,37%	1,0 %
Lignes intérieures	96,00%	94,41%	98,40%	98,59%	98,87%	0,3 %
Postes	98,58%	91,67%	80,12%	90,24%	97,00%	7%
Réactances	97,24%	99,79%	99,42%	99,74%	99,42%	-0,3 %
SAIFI (Nombre)	84	85	82	88	146	66 %
SAIDI (Heures)	60	69	77	87	358	311 %

Source : rapport d'activités de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie

Le taux de disponibilité des lignes d'interconnexion Ferkessédougou - Kodéni et Bolgatanga-Zagtouli s'est amélioré entre 2023 et 2024 de 1%.

Les lignes intérieures ont vu leur taux de disponibilité s'améliorer (0,3%) entre 2023 et 2024. Les travaux TST et les Mainténances Préventives Systématiques des lignes intérieures à bonne date ont permis d'améliorer ce taux. La ligne 132 kV Zano - Kompienga vandalisée en Mars 2022 n'est toujours pas réparée du fait de l'insécurité dans la zone.

La disponibilité des Transformateurs de puissance du réseau de transport s'est améliorée.

Celle des Réactances s'est légèrement dégradée en 2024.

L'Indice Fréquence de Coupure (SAIFI) et l'Indice Durée de Coupure (SAIDI) se sont fortement dégradés en 2024. Cette dégradation est liée essentiellement à :

- la situation de déficit en énergie électrique qu'a traversé notre pays courant 2024 ;
- l'insécurité dans certaines zones qui a perturbé la gestion de pannes.

2. POLE SUPPORT ET RESSOURCES

Le Pôle Support et Ressources de la SONABEL regroupe plusieurs directions et départements que sont :

- la Direction des Systèmes d'Information (DSI) ;
- la Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- la Direction du Patrimoine et des Approvisionnement (DPA) ;
- la Direction des Marchés (DM) ;
- le Département des Archives et de la Documentations (DAD) ;
- le Département Centre des Métiers de l'Electricité (DCME).

2.1. Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Au cours de l'année 2024, plusieurs actions majeures ont été entreprises pour renforcer la sécurité informatique et améliorer la résilience des infrastructures.

En termes d'infrastructures réseau, des travaux de réhabilitation ont été réalisés sur plusieurs sites afin d'optimiser la connectivité et garantir un fonctionnement plus efficace des services.

Plusieurs projets ont également été concrétisés avec des niveaux d'avancement variables :

- la solution GED-GEC-SAE a été mise en production à hauteur de 75 %, permettant une meilleure gestion documentaire et des échanges électroniques sécurisés ;
- l'application e-guichet a été entièrement développée et mise en service par des compétences internes, facilitant ainsi l'accès aux services numériques ;
- la solution e-recrutement a atteint un taux de réalisation de 70 % et permettra à la SONABEL de renforcer l'efficacité des processus de recrutement ;
- la plateforme de suivi des dossiers techniques, déployée à 90 %, est destinée à améliorer le suivi et la gestion des dossiers techniques de distribution ;
- la solution de gestion des TR-HT a également été mise en place avec un niveau d'achèvement acceptable ;
- la mise en place d'un tableau de bord dédié à la production qui offrira à la Direction Générale, un meilleur suivi des indicateurs clés.

Des avancées majeures ont aussi été enregistrées dans la modernisation des infrastructures techniques telles que :

- l'assistance à la migration des compteurs STS1 vers STS2 ;
- la mise en service du Call Center ;
- la fusion des bases de données pour une meilleure centralisation des informations ;
- le déploiement du réseau à très haut débit.

2.2. Direction des Ressources Humaines (DRH)

2.2.1. Evolution du personnel

Le nombre d'agents permanent est passé de 1937 en 2023 à 1965 en 2024 soit une augmentation de 1,44 %. Quant au nombre d'agents temporaires, il a connu une hausse de 34,65 %.

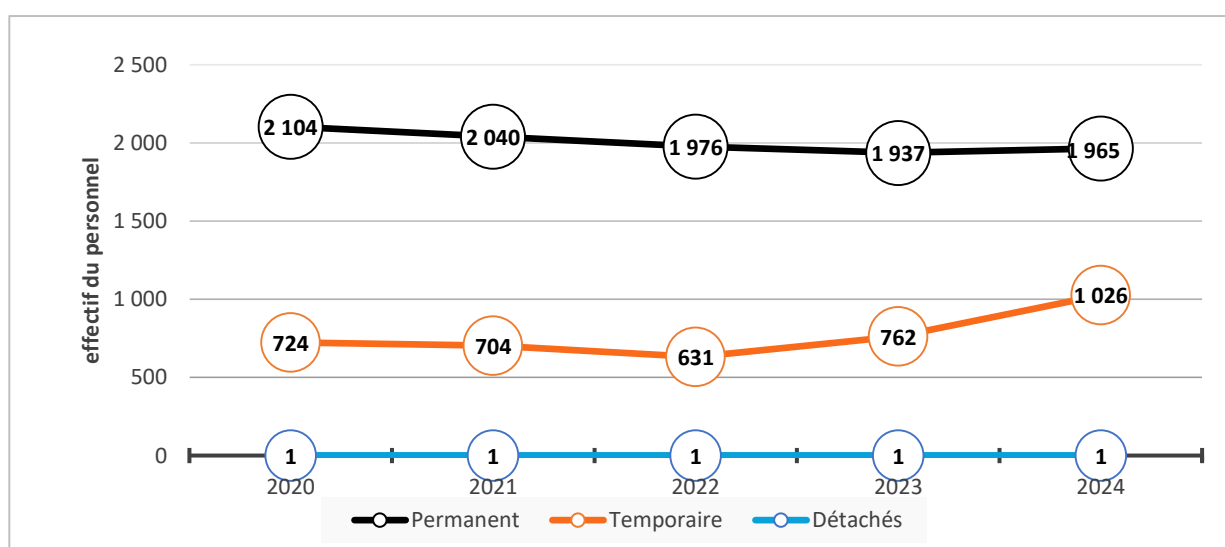
Le tableau ci-dessous donne l'évolution de l'effectif sur les cinq dernières années :

Tableau 10 : évolution de l'effectif du personnel

Année \ Désignations	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
Permanents	2 104	2 040	1 976	1 937	1 965	1,44 %
Temporaires	724	704	631	762	1 026	34,65 %
Détachés	1	1	1	1	1	0 %
TOTAL	2 829	2 745	2 608	2 700	2 992	10,81 %

Source : rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)

Figure 12 : évolution de l'effectif du personnel



Source : rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines

Tableau 11 : répartition du personnel par genre

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
Hommes	1 760	1 702	1 650	1 613	1 613	0%
Femmes	345	339	327	325	352	8,31 %
TOTAL	2 105	2 041	1 977	1 938	1 965	1,39 %

Source : rapport d'activité de la Direction des Ressources Humaines

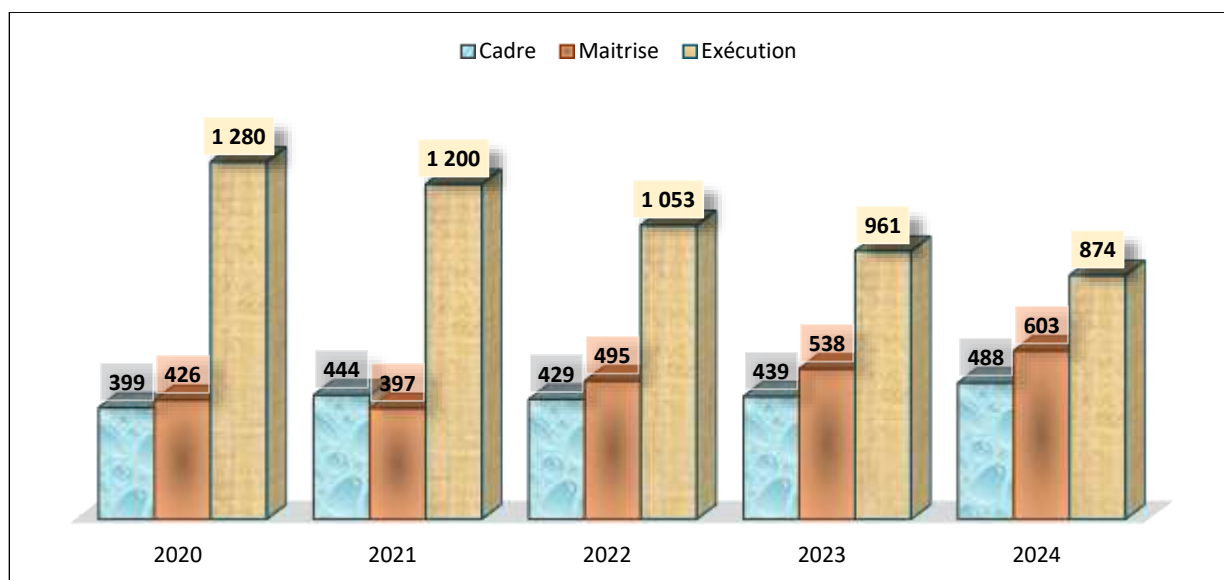
La gente féminine représente 17,91 % de l'effectif total des permanents. Ce taux est resté pratiquement stable sur les trois dernières années.

Tableau 12 : répartition du personnel par catégorie

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
Cadre	399	444	429	439	488	11,16 %
Maitrise	426	397	495	538	603	12,08 %
Exécution	1 280	1 200	1 053	961	874	-9,05 %
TOTAL	2 105	2 041	1 977	1 938	1 965	1,39 %

Source : rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines

Figure 13 : répartition du personnel permanent par catégorie



Source : rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)

En 2024, les cadres et les agents de maîtrise représentent respectivement 24,83 % et 30,69 % du personnel permanent. Les agents d'exécution représentent 44,48 % de l'effectif en 2024.

Les promotions internes expliquent en partie la baisse des effectifs du personnel d'exécution et l'accroissement de ceux de l'encadrement (cadres et maîtrise).

Tableau 13 : répartition du personnel permanent par genre et par classe

	EXECUTION	MAITRISE	CADRE	TOTAL
HOMMES	707	491	415	1613
FEMMES	166	112	74	352
TOTAL	873	603	489	1965

Tableau 14 : situation des femmes occupant des postes de responsabilité

POSTE	NOMBRE DE FEMMES
DIRECTRICE/CT	3
CHEFFE DE DEPARTEMENT ET ASSIMILE	14
CHEFFE DE SERVICE ET ASSIMILE	24
CHEFFE DE DIVISION ET ASSIMILE	29
CHEF DE SECTION	47
TOTAL	117

Tableau 15 : mouvement du personnel au cours des cinq dernières années

	2020	2021	2022	2023	2024	VARIATION 2024/2023
SORTIES	63	68	76	72	73	1,39 %
Retraite	46	46	58	60	52	-13,33 %
Décès	6	8	9	3	9	200,00 %
Fin de contrat	7	12	9	9	12	33,33 %
Démission	4	2	0	0	0	-
ENTREES	46	3	0	20	101	405,00 %
SOLDE	-17	-65	-76	-52	28	-153,85 %

Source : rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)

La société a enregistré 101 entrées contre 73 sorties d'où une variation nette de 28 agents justifié par les recrutements de nouveaux agents.

2.2.2. Accidents de travail

La SONABEL a enregistré quarante-huit (48) cas d'Accidents du Travail (AT) au cours de l'année 2024. La situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : récapitulatif des accidents de travail (AT) en 2022, 2023 et 2024

NATURE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ENREGISTRES	2022	2023	2024	OBSERVATIONS
Electrocution	1	1	1	Décès d'un Stagiaire
Electrification	11	7	2	
Chute de plain-pied	3	1	4	90 jours d'indisponibilités. Sur les 04 cas, 03 sont sans incidences
Chute en hauteur ou de support	3	4	4	5 jours d'indisponibilités
Circulation	24	20	23	303 jours d'indisponibilités. Trois (03) cas présentent chacun 90 jours d'indisponibilité
Traumatisme /écrasement de doigt	0	9	11	
Glissade	2	3	0	
Mauvaise posture de manutention	0	3	0	
Morsure d'animal (chien, chat)	4	5	3	
Projection de fluide sous pression sur le visage	1	4	0	
Nature non définie	0	1	0	
Mauvaise coordination des acteurs (déficit com)	3	0	0	
Attaques terroristes	0	2	0	
Incident grave sans dommage apparent	0	2	0	
TOTAUX	52	62	48	Une baisse de 22,58%

Source : rapport d'activités du Département Sécurité

L'analyse du tableau ci-dessus montre une baisse du nombre des accidents de travail à la SONABEL. Par contre, le nombre de cas d'accidents de circulation est en hausse et représente 47,92 % des accidents de travail. Il faut noter malheureusement une persistance des électrocutions.

2.3. La Direction du Patrimoine et des Approvisionnements

Au cours de l'année 2024, la Direction du Patrimoine et des Approvisionnements a réalisé les activités suivantes :

- **recherche de terrains pour abriter des projets de la société et la sécurisation du patrimoine foncier existant**

Cette activité a permis l'acquisition de terrains dans les localités de Nobéré, Tangora, Banogho II (commune de Saaba) et à Pâ.

Le processus d'acquisition de terrains dans six (06) localités a été entamé en 2024 mais n'a pas pu être clôturé au cours de l'année.

Pour assurer la sécurisation du patrimoine, les activités ont porté sur les balisages de couloirs de lignes et l'obtention de titres fonciers.

- **gestion de la logistique**

Pour faire face au déficit de moyens logistiques, un contrat de crédit-bail a été conclu en 2024 qui permettra l'acquisition de quatre-vingt-dix-huit (98) véhicules. A la date du 31 décembre 2024, quinze (15) véhicules ont été livrés par les concessionnaires.

- **relations avec les Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE)**

Au cours de l'année 2024, douze (12) nouveaux Contrats d'Achat d'Electricité (CAE) ont été conclus dont onze (11) concernent des projets de centrales thermiques et un (01) contrat d'importation d'électricité avec un promoteur basé au Ghana.

2.4. La Direction des Marchés

La Direction des Marchés est chargée de gérer le processus de la commande publique de la SONABEL à travers un plan de passation des marchés (PPM) et du suivi administratif de l'exécution des marchés publics.

Au 31 décembre 2024, le taux d'exécution global de notifications des marchés prévus dans le PPM est de 75,63 %.

2.5. Département Centre des Métiers de l'Electricité

Le Département Centre des Métiers est chargé de gérer et développer les différentes compétences et métiers au sein de la SONABEL. Il assure la formation continue des employés et l'adaptation des compétences aux évolutions du secteur de l'énergie électrique. Les activités réalisées au cours de l'années sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17 : coûts et nombre de participants aux formations de 2020 à 2024

Année Désignation	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Formation	97	184	155	173	140
Participant	1 473	1 512	1 652	2 190	1 855
Montant	431 841 325	687 348 713	775 331 700	1 096 197 568	1 193 354 345

Source : rapport d'activités du Département Centre des Métiers de l'Electricité

2.6. Département des Archives et de la Documentation (DAD)

Les activités du Département de l'année 2024 ont principalement porté sur :

- le projet Gestion Électronique du Courrier-Gestion Électronique des Documents et Système d'Archivage Électronique (GED-GEC-SAE)

Au cours de l'année 2024, une partie des utilisateurs a été formée sur la GEC. De même, le logiciel a été déployé en production. Par ailleurs, un local est en cours d'aménagement pour la reprise du passif des archives dans le volet SAE ;

- l'élaboration des règles de base conformément aux normes archivistiques pour la construction d'un bâtiment d'archives ;
- le traitement des archives de certaines entités suivant les normes archivistiques incluant la cotation, la rédaction de répertoire et le classement.

3. POLE EQUIPEMENTS

Le Pôle Equipements est constitué de trois (03) directions que sont :

- la Direction des Études de la Planification et de l'Ingénierie (DEPI) ;
- la Direction des Projets (DP) ;
- la Direction de la Normalisation de l'Environnement et de la Qualité (DNEQ).

3.1. Direction de la Normalisation de l'Environnement et de la Qualité (DNEQ)

Les principales activités réalisées au cours de l'année ont porté sur les éléments ci-après :

- la vérification de la conformité aux normes des équipements et réseaux électriques ;
- la sensibilisation à la démarche qualité dans six (06) Agences Commerciales ;
- la mise à jour du système documentaire dans les douze (12) processus dans le cadre de la démarche qualité ;
- le suivi de l'enlèvement régulier des déchets et de traitement des eaux usées dans diverses unités ;
- le lancement et la mise en œuvre du Système de Management Environnemental (SME) ;
- la participation à l'élaboration d'une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour 36 nouveaux projets ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) de plusieurs projets.

3.2. Direction des Projets

La Direction des Projets a assuré la mise en œuvre des projets suivants :

- **Projet de Renforcement de la Centrale de Kossodo (PRCK)** : ce projet est en phase de clôture. Les activités ont porté sur la mise en œuvre des activités de clôture du projet ;
- **Projet de développement de Centrales solaires et d'électrification rurale (YELEEN)** : le taux d'exécution est de 73 % au 31 décembre 2024 ;
- **Projet Centrale Solaire Régional de Matourkou (PCSRM)** : ce projet enregistre un taux d'exécution de 24 % au 31 décembre 2024. Le recrutement des entreprises en charge de l'exécution des travaux était en cours au 31 décembre 2024.
- **Projet Centrale Solaire de Zagtoui – Phase 2 (17 MWc) (PCSZ-2)** : difficultés d'approvisionnement en modules photovoltaïques qui ont retardé l'exécution du projet, suite au communiqué conjoint n°24-0007/MDICAPME/MEMC du 12 avril 2024 portant soumission de l'importation des panneaux solaires à un quota d'enlèvement préalable auprès des unités nationales de production.
- **Projet d'Extension de la Centrale de Komsilga (PECK)** : ce projet est à un taux d'exécution de 40 % au 31 décembre 2024.
- **Projet de construction d'une Centrale Solaire photovoltaïque par la SONABEL à Koudougou (PCSK)** : un taux d'exécution de 23,20 % est enregistré au 31 décembre 2024. Le projet a été retardé par la décision de réaliser concomitamment les deux phases dudit projet ;
- **Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques (PERREL)** : ce taux enregistre un taux de réalisation de 93%. L'entreprise est confrontée à des difficultés pour construire les pylônes spéciaux ;
- **Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)** : des difficultés sont rencontrées pour la mise en œuvre du volet environnemental du projet ;

- **Composante Electrification Rurale du Projet Dorsale Nord (PER-DN) :** certaines entreprises sont dans l'incapacité de réaliser les travaux d'électrification ; des résiliations de marchés sont effectués et le recrutement d'autres entreprises est en cours ;
- **Projet de Réhabilitation d'ouvrage de Distribution d'énergie et de Développement de l'Efficacité Commerciale (PDEC) :** l'entreprise en charge des travaux a introduit une demande d'avenant en cours de traitement par la SONABEL au niveau du volet « Ligne HTA » et « Acquisition d'IAT ». Le taux d'exécution est de 71 %.

3.3. Direction des Etudes de la Planification et de l'Ingénierie

Pour l'année 2024, la Direction des Études, de la Planification et de l'Ingénierie (DEPI) a mis en œuvre un ensemble d'activités programmées. Le détail de ces activités programmées et réalisées figure dans le tableau d'évaluation des performances joint en annexe.

Parallèlement à ces activités programmées, d'autres non prévues ont été réalisées. Celles-ci comprennent des validations d'études et des contributions à des études et simulations. Ce qui traduit l'engagement de la SONABEL à relever les défis énergétiques en collaboration avec plusieurs acteurs du secteur de l'énergie tels que l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE), le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

4. POLE DISTRIBUTION ET COMMERCIAL (PDC)

Le Pôle Distribution et Commercial (PDC) regroupe trois directions centrales et un département. Il s'agit :

- de la Direction Commerciale et Marketing (DCM) ;
- de la Direction de la Clientèle (DC) ;
- de la Direction de la Distribution (DD) ;
- du Département Contrôle Abonnés et Branchements (DCAB).

4.1. Direction de la Distribution (DD)

Les activités de la Direction de la Distribution reposent essentiellement sur les constructions, extensions et la gestion des réseaux de distribution, la réalisation de branchements ainsi que la gestion de l'éclairage public. Elle a également en charge la réalisation des activités de dépannage de la clientèle.

4.1.1. Longueur des lignes de distribution (km)

Pour assurer la fourniture de l'électricité, des lignes électriques et postes de distribution ont été construits. L'évolution de la longueur des lignes est indiquée dans le tableau ci-après.

Tableau 18 : longueur des Lignes BT, HT et nombre de postes

AGENCES COMMERCIALES	LONGUEUR RESEAU (KM) 2024		NOMBRE DE POSTES 2024
	BTA	HTA	
Agence Commerciale Banfora	711	228	267
Agence Commerciale Bobo	3 606	898	824
Agence Commerciale Dédougou	895	973	166
Agence Commerciale Dori	150	290	32
Agence Commerciale Fada	409	344	126
Agence Commerciale Gaoua	145	335	186
Agence Commerciale Kaya	1 324	1 361	207
Agence Commerciale Koudougou	2 016	1 002	499
Agence Commerciale Manga	460	644	175
Agence Commerciale Tenkodogo	595	357	421
Agence Commerciale Ouaga Ouest et Est	4 875	1 215	2415
Agence Commerciale Ouahigouya	977	617	240
Agence Commerciale Ziniaré	290	222	253
Total	16 452	8 486	5 811

Source : Rapport d'activités Direction de la Distribution

Le réseau électrique a connu un accroissement entre 2023 et 2024, de 3,36 % pour la longueur du réseau BTA et de 1,17 % pour le nombre de postes de distribution.

Ces variations reflètent les extensions de lignes et de création de postes réalisées sur financements des clients, de la SONABEL ainsi que des Partenaires Financiers et Techniques dans le cadre des projets de la Dorsale Nord et PEPU.

4.2. Nombre branchements réalisés au cours de l'année 2024

La SONABEL a réalisé au cours de l'année 2024, 76 902 branchements répartis entre les quatorze Agences Commerciales.

Tableau 19 : nombre d'abonnés et branchements réalisés au cours de l'année 2024

AGENCES COMMERCIALES	Nombre de branchements
Agence Commerciale Banfora	4 232
Agence Commerciale Bobo	10 371
Agence Commerciale Dédougou	2 022
Agence Commerciale Dori	524
Agence Commerciale Fada	2 142
Agence Commerciale Gaoua	1 110
Agence Commerciale Kaya	2 765
Agence Commerciale Koudougou	4 521
Agence Commerciale Manga	2 514
Agence Commerciale Ouaga Est et Ouest	38 288
Agence Commerciale Ouahigouya	3 789
Agence Commerciale Tenkodogo	2 018
Agence Commerciale Ziniaré	2 606
TOTAL	76 902

Source : données de la Direction de la Distribution (DD)

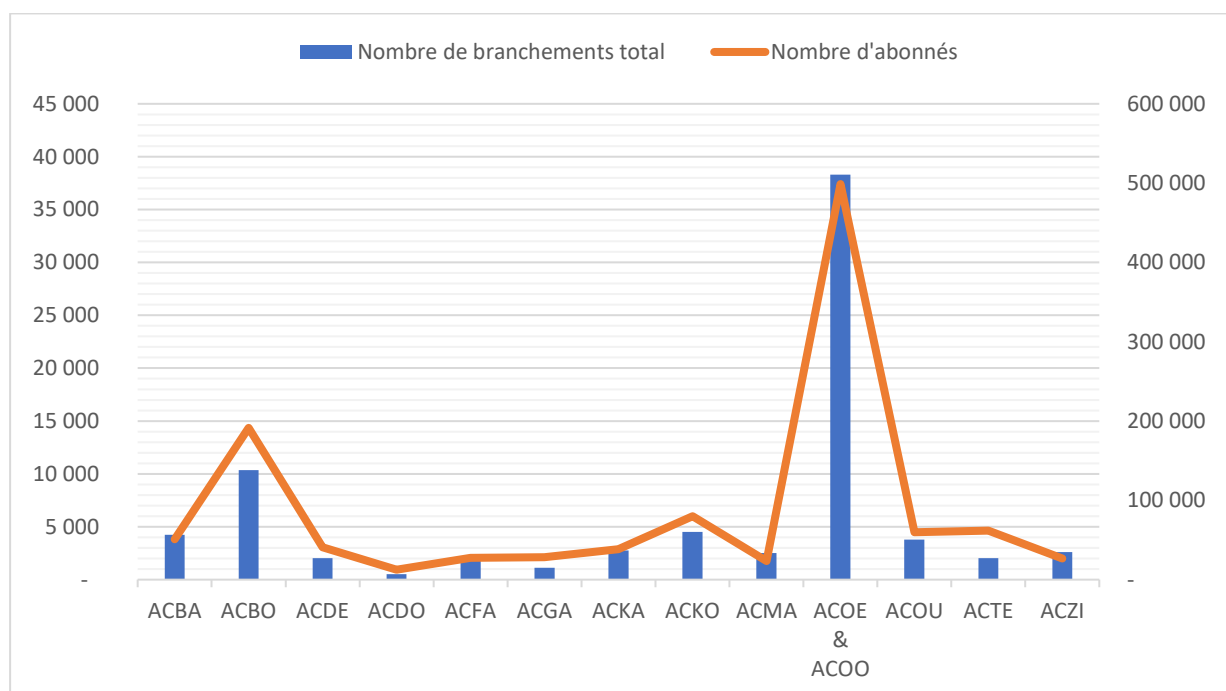
Tableau 20 : évolution du nombre de raccordement au cours des cinq dernières années

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre	72 131	95 085	84 924	77 733	76 902

Source : rapport d'activités Direction de la Distribution (DD)

Depuis 2021, le nombre de branchements réalisés est en régression. Les causes probables de cette baisse sont principalement l'absence de nouvelles extensions de réseaux, la défaillance des entreprises partenaires et l'insuffisance de logistique pour l'établissement des devis et la réalisation des branchements.

Figure 14 : nombre de branchements et d'abonnés 2024



Source : rapport d'activités Direction de la Distribution

Ce graphique met en exergue la répartition du nombre de branchements réalisés au cours de l'année 2024 par Agence par rapport à l'évolution du nombre total de clients de la SONABEL au 31 décembre 2024.

4.1.3. Pertes réseaux

En 2024, les pertes en Production/ Transport sont restées constantes.

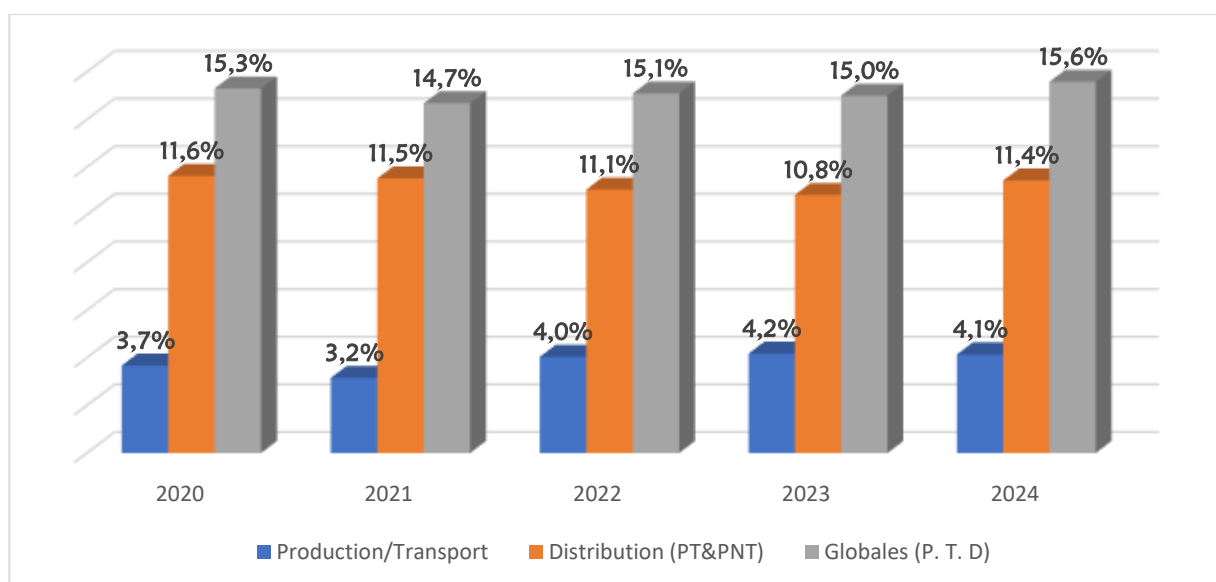
Par contre, on constate une hausse de 0,61 % des pertes de Distribution qui en partie, se justifie par les surcharges des ouvrages de distribution. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des pertes depuis 2020

Tableau 21 : les pertes de Production/Transport et de Distribution

ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
PERTES RESEAU						2024/2023
Production/Transport	3,67 %	3,15 %	4,04 %	4,17%	4,17 %	0 %
Distribution (PT&PNT)	11,63 %	11,53 %	11,06 %	10,83%	11,37%	0,61%
Globales (P. T. D)	15,30 %	14,68 %	15,09 %	15,00 %	15,06 %	0,28 %

Source : rapport d'activités Direction de la Distribution (DD)

Figure 15 : évolution des pertes au cours des cinq dernières années



Source : rapport d'activités Direction de la Distribution

4.1.4. Eclairage public et feux tricolores

Le tableau ci-dessous présente le nombre de coffrets et foyers lumineux ainsi que des puissances liées.

Tableau 22 : répartition des foyers lumineux et feux tricolores par Agence Commerciale

Unité	Feux tricolores	Nombre Foyers lumineux	Types de coffrets		Puissance (kW)
			Monophasé	Triphasé	
DDC Ouaga	618	19177	35	322	1821
SD Bobo	41	6184	114	174	734,4
SD Banfora	8	1846	52	24	217,866
SD Gaoua	13	1983	54	11	209,96
SD Manga	9	1058	57	6	117,79
SD Ziniaré	5	953	46	9	114,36
SD Kaya	5	813	0	0	87,12
SD Dori	10	555	23	5	63,36
SD Fada	5	1221	58	11	146,52
SD Tenkodogo	11	2615	117	7	313,8
SD Koudougou	31	2713			271
SD Ouahigouya	28	2515	87	39	301,8
SD Dédougou	6	2997	98	26	359,64
TOTAL	790	44 630	741	634	4 758,616

Source : rapport d'activités Direction de la Distribution

4.1.5. Nouvelles localités électrifiées

Tableau 23 : liste des nouvelles localités électrifiées

Régions	Provinces	Localités	Nombre de clients	Coût projets en Francs CFA
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	OULANI	Branchements non effectués	784 707 576
	BALE	BIRWE		
		SAYARO LAPARA		
NORD	PASSORE	POEDOGO	10	45 000 000
		SITOEGA	Branchements non effectués	23 715 400
	YATENGA	TOUGZAGUE	52	39 767 308
		TAMSIN	57	33 224 000
		SAYE	61	42 185 000
		KOURA-BAAGRE	4	0

Régions	Provinces	Localités	Nombre de clients	Coût projets en Francs CFA
PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	NABEGNA	58	22 292 796
		IPALA	Branchements non effectués	44 630 799
CENTRE NORD	BAM	BOUSSOUMA	Branchements non effectués	78 007 766
CENTRE SUD	BAZEGA	GUISSIMA	Branchements non effectués	59 399 000
CASCADES	COMOE	TAKALEDOUG OU-KOKO	79	
		MONDON	Branchements non effectués	
		GORONGO	26	144 008 140
		SEREFEDOUGO U	59	
	LERABA	KOLASSO	107	349 146 570
		SINDOUKORONI	27	
		FOUKARA	65	
		FOLONI	89	
CENTRE OUEST	BOULKIEMDE	SAKOINSE	Branchements non effectués	28 000 000
		DEMBILI	22	ABER
HAUTS BASSINS	HOUET	LANFIERA KOURA	158	684675652

Source : rapport d'activités Direction de la Distribution

4.2. Direction de la Clientèle (DC).

La Direction de la Clientèle est l'interface entre la SONABEL et la clientèle. Ses activités sont réalisées à travers quatorze (14) Agences Commerciales et le Département Grands Comptes que sont :

- l'Agence Commerciale de Banfora (ACBA) ;
- l'Agence Commerciale de Bobo-Dioulasso (ACBO) ;
- l'Agence Commerciale de Dédougou (ACDE) ;
- l'Agence Commerciale de Dori (ACDO) ;
- l'Agence Commerciale de Fada (ACFA) ;
- l'Agence Commerciale de Gaoua (ACGA) ;
- l'Agence Commerciale de Kaya (ACKA) ;
- l'Agence Commerciale de Koudougou (ACKO) ;
- l'Agence Commerciale de Manga (ACMA) ;
- l'Agence Commerciale de Ouaga-Est (ACOE) ;
- l'Agence Commerciale de Ouaga-Ouest (ACOO) ;
- l'Agence Commerciale de Ouahigouya (ACOU) ;
- l'Agence Commerciale de Tenkodogo (ACTE) ;
- l'Agence Commerciale de Ziniaré (ACZI).

4.2.3.1. Nombre d'abonnés

Au 31 décembre 2024, la SONABEL compte 1 140 446 clients contre 1 055 996 à la fin de l'année 2023, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023, qui était de 7,32 %. Cette croissance est la résultante des campagnes de branchements promotionnels organisées par les projets Dorsale Nord et le PEPU.

Le tableau ci-dessous, présente le nombre de clients par Agence :

Tableau 24 : nombre d'abonnés par Agence Commerciale

Agences Commerciales	BT Simple/Double Tarif		TOTAL BT	MT	HT/IE	TOTAL GENERAL
	POSTPAYE	PREPAYE				
ACBA	13 063	37 905	50 968	66	-	51 034
ACBO	64 958	125 832	190 790	416	2	191 208
ACDE	4 652	36 150	40 802	139	1	40 942
ACDO	2 263	10 204	12 467	49	-	12 516
ACFA	2 774	24 774	27 548	76	-	27 624
ACGA	2 645	25 679	28 324	86	-	28 410

Agences Commerciales	BT Simple/Double Tarif		TOTAL BT	MT	HT/IE	TOTAL GENERAL
	POSTPAYE	PREPAYE				
ACKA	5 495	32 636	38 131	95	-	38 226
ACKO	10 957	68 734	79 691	141	1	79 833
ACMA	4 939	18 537	23 476	74	-	23 550
ACOO	132 863	364 557	497 420	1 390	-	498 810
ACOU	7 239	52 411	59 650	98	-	59 748
ACTE	1 358	60 276	61 634	147	1	61 782
ACZI	3 223	23 456	26 679	83	1	26 763
Total général	256 429	881 151	1 137 580	2 860	6	1 140 446

Source : Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

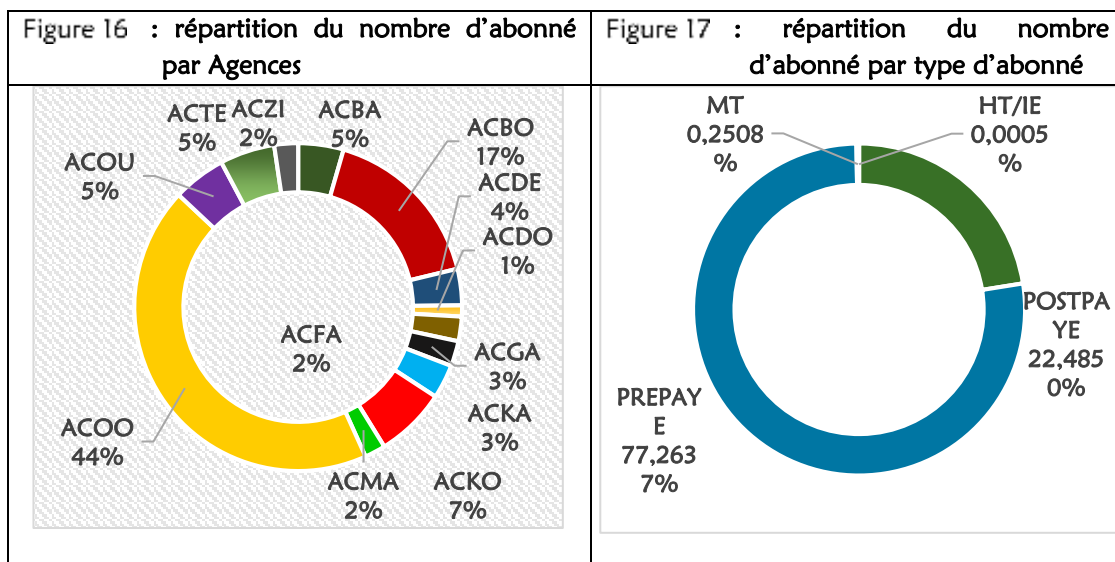
Tableau 25 : taux de pénétration du prépaiement

SONABEL	2023	2024
Nombre total des abonnés BT simple tarif	1 051 185	1 135 445
Nombre d'abonnés prépayés	749 251	881 151
Taux de pénétration du prépaiement	71,28 %	77,60 %

Source : Direction Commercial et Marketing (DCM)

Le nombre total d'abonnés Basse Tension a connu une augmentation de 8,01 % entre 2023 et 2024.

Le taux de pénétration du prépayé a progressé de 6,32 points, atteignant 77,60 % des clients BT et 77,26 % de l'ensemble des clients. Ces résultats soulignent l'efficacité de la stratégie actuelle de promotion des compteurs prépayés.



Source : Directions des Systèmes d'Informations (DSI)

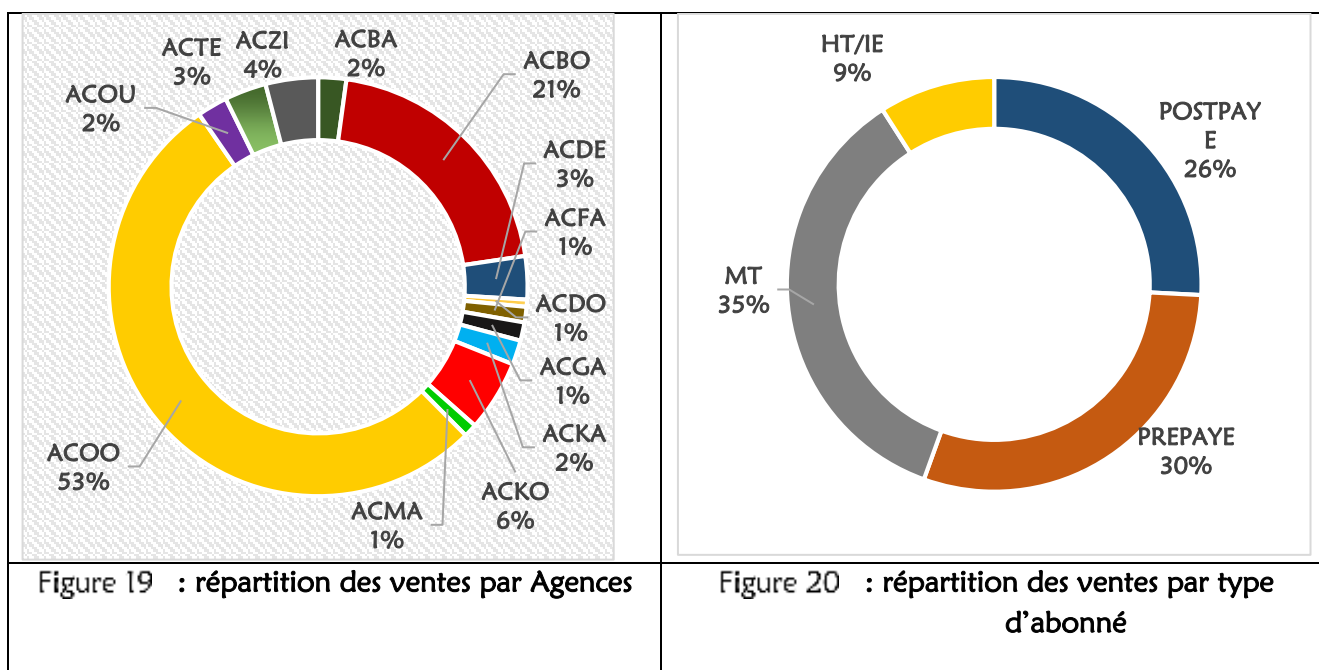
4.2.3.2. Ventes d'énergie en kWh

L'énergie vendue a connu une hausse de 0,33 % comparativement à l'année 2023. Le tableau ci-après, indique la répartition des ventes par Agence Commerciale.

Figure 18 : ventes d'énergie en kWh par Agence Commerciale

Agences Commerciales	BT Simple/Double Tarif		TOTAL BT	MT	HT/IE	TOTAL GENERAL
	POSTPAYE	PREPAYE				
ACBA	16 825 191	21 189 969	38 015 160	12 941 575		50 956 735
ACBO	97 900 799	86 439 534	184 340 333	206 083 546	91 284 257	481 708 136
ACDE	10 597 412	12 881 147	23 478 559	12 254 095	42 716 783	78 449 437
ACDO	4 044 091	5 810 616	9 854 707	3 134 234		12 988 941
ACFA	8 555 422	12 526 944	21 082 366	7 029 439		28 111 805
ACGA	5 209 161	21 248 347	26 457 508	6 849 715		33 307 223
ACKA	12 002 709	23 391 196	35 393 905	8 917 271		44 311 176
ACKO	25 466 260	46 168 644	71 634 904	18 100 556	39 718 308	129 453 769
ACMA	9 312 125	11 202 783	20 514 908	3 532 959		24 047 867
ACOO	379 129 746	370 665 642	749 795 388	492 704 361		1 242 499 749
ACOU	15 635 292	26 118 300	41 753 592	13 376 251		55 129 843
ACTE	14 221 304	41 939 304	56 160 608	13 035 073	6 631 223	75 826 904
ACZI	8 521 083	18 542 027	27 063 110	35 464 863	32 626 080	95 154 053
Total général	607 420 595	698 124 452	1 305 545 047	833 423 938	212 976 651	2 351 945 636

Source : Direction des Systèmes d'Informations (DSI)



Source : Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

4.3. Direction Commerciale et Marketing (DCM)

Les activités de la Direction Commerciale et Marketing sont axées principalement sur le recouvrement des créances sur l'Administration et sur les clients bénéficiant de regroupement de plusieurs polices d'abonnement (factures mémoires). la vulgarisation et le suivi des transactions à travers les moyens de paiements électroniques ainsi que la mise en œuvre des actions de marketing.

4.3.1. Les transactions par les moyens électroniques

Les paiements électroniques font l'objet de suivi en nombre de transactions et en valeurs financières encaissées. Les tableaux suivants illustrent les volumes des transactions effectuées à travers les moyens électroniques au cours de l'année 2024.

Tableau 26 : répartition des encaissements par moyen de paiement (post payé)

Moyens de paiement	Montant en Francs CFA	NB transaction	% montant	% NB transaction
Guichet	54 921 382 567	2 329 190	77,92%	70,40%
Monétique	15 564 128 216	979 328	22,08%	29,60%
Total	70 485 510 783	3 308 518	100%	100%

Source : Direction Commerciale et Marketing (DCM)

Tableau 27 : répartition des encaissements par moyen de paiement (prépayé)

Moyens de paiement	Montant en Francs CFA	NB transaction	% montant	% NB transaction
Guichet	6 377 928 279	414 217	6,43%	2,49%
Monétique	92 756 404 150	16 188 163	93,57%	97,51%
Total	99 134 332 429	16 602 380	100%	100%

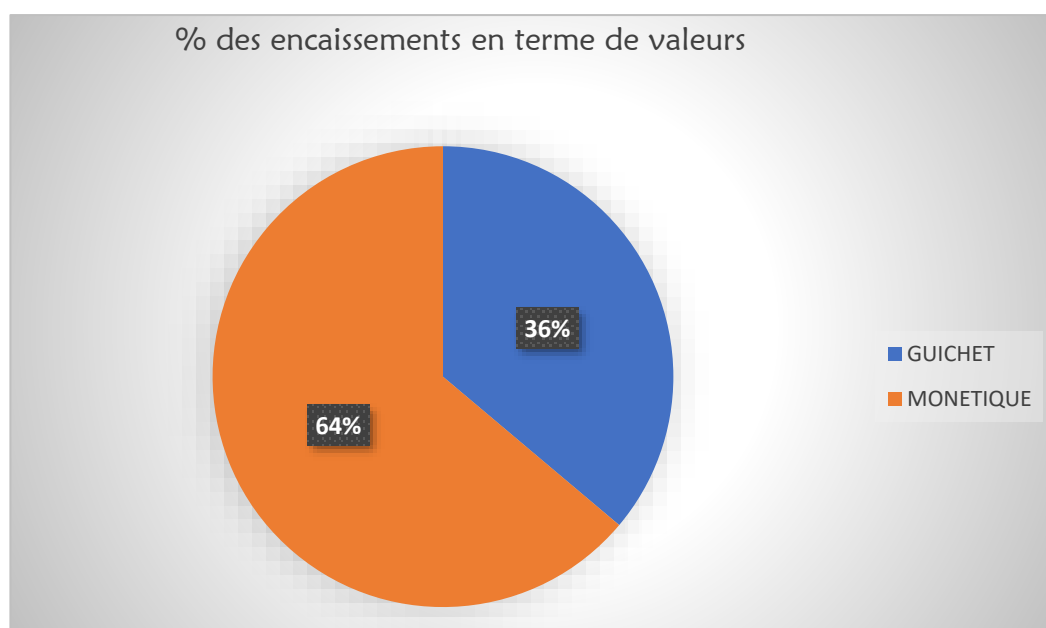
Source : Direction Commerciale et Marketing (DCM)

Tableau 28 : répartition des encaissements par moyen de paiement du post payé et du prépayé

Moyens de paiement	Montant en Francs CFA	NB transaction	% montant	% NB transaction
Guichet	61 299 310 846	2 743 407	36,14%	13,78%
Monétique	108 320 532 366	17 167 491	63,86%	86,22%
Total	169 619 843 212	19 910 898	100%	100%

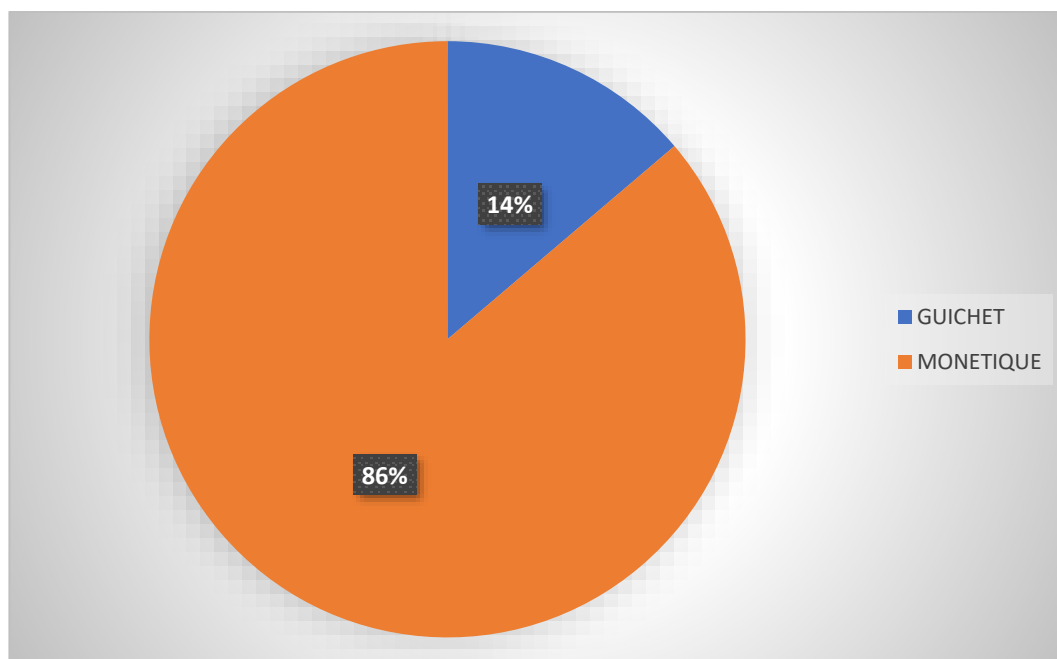
Source : Direction Commerciale et Marketing (DCM)

Figure 21 : pourcentage des encaissements en termes de valeur



Les encaissements électroniques constituent 64 % de la valeur totale des encaissements réalisés à la SONABEL

Figure 22 : pourcentage des encaissements électroniques en termes de volume



Les encaissements électroniques constituent 86 % du volume total des transactions effectuées à la SONABEL

En termes de nombre de transactions, les encaissements électroniques représentent 86 % de l'ensemble des paiements effectués. Cela signifie que la majorité des clients préfèrent utiliser les canaux numériques (paiements mobiles, en ligne, etc.) plutôt que les modes de paiement traditionnels (guichets). Cela traduit une adoption massive des solutions digitales pour régler les factures d'électricité.

En termes d'encaissements, les paiements électroniques comptent pour 64 % en valeur et 86 % en nombre.

4.3.2. Le recouvrement des créances

Au cours de l'exercice 2024, la SONABEL a déployé diverses actions pour le recouvrement des créances. Le résultat de ces actions est présenté ci-dessous :

Tableau 29 : situation de recouvrement des factures

CATEGORIE CLIENTS / FACTURE	Portefeuille au 01/01/2024 (A)	Prises en charge 2024 (B)	Total à recouvrer (C) = A+B	Total encaissements (D)	Portefeuille au 31/12/24 (E) = C--D	Taux de recouvrement	
						Sur prise en charge (F) =D/B*100	Sur total portefeuille (J) = D/C*100
Administration Budget Etat	2 287 055 295	22 778 241 240	25 065 296 535	20 270 481 064	4 794 815 471	88,99	80,87
Collectivités Locales	483 355 927	1 697 649 849	2 181 005 776	1 683 221 587	497 784 189	99,15	77,18
TOTAL Administration	2 770 411 222	24 475 891 089	27 246 302 311	21 953 702 651	5 292 599 660	89,70	80,57
Particuliers	60 547 546 977	233 861 512 461	294 409 059 438	215 902 836 299	78 506 223 139	92,32	73,33
Total Particuliers et Administration	63 317 958 199	258 337 403 550	321 655 361 749	237 856 538 950	83 798 822 799	92,07	73,95

Source : Direction Commerciale et Marketing (DCM)

- **Taux de recouvrement Administration budget État** : ces taux sont de 89,70 % et 80,57 % selon la formule de calcul. Ils sont relativement faibles comparativement aux années antérieures et s'expliquent par la scission et la fusion de certains ministères (Ministère de la Sécurité, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité) qui a eu pour conséquence, le blocage de l'exécution des lignes budgétaires allouées à la prise en charge des factures d'électricité. En outre, la création de nouvelles structures au sein de certains ministères (Ministère de la Santé, de la Défense, Présidence, etc.) a engendré une insuffisance des montants alloués à la prise en charge des factures d'électricité ;
- **Taux de recouvrement collectivités locales** : ces taux sont de 99 % et 77 %. Les impayés sont constatés au niveau de certaines Collectivités ;
- **Taux de recouvrement particulier** : l'amélioration constatée en 2024 aurait été plus importante si certaines Sociétés d'Etat et Coopératives d'Electricité (COOPEL) n'avaient pas enregistré d'importants impayés.

4.3.3. Actions marketing et relations clients

La Direction Commerciale et du Marketing a, au cours de l'année 2024, réalisé les activités suivantes :

- la promotion en vue de la vulgarisation des compteurs prépayés ;
- la sensibilisation des clients aux solutions digitales visant à améliorer la satisfaction de la clientèle notamment le e-guichet et le Call Center. En ce qui concerne le Call Center, il a été redynamisé, les équipes renforcées en terme d'effectif de personnel et étendu à l'ensemble des Agences Commerciales ;
- l'organisation de journées promotionnelles de branchements en collaboration avec les projets PEPU et Dorsale Nord.

Ces actions réalisées en 2024 ont permis de renforcer davantage les interactions avec la clientèle.

5. LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITE

La Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) veille à la gestion rigoureuse et efficace des ressources financières de l'entreprise, en assurant la fiabilité des informations comptables.

Elle a à cet effet, élaboré les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 qui ont fait l'objet de vérifications par le Commissaire aux comptes qui les a certifiés conformes.

Les performances de la Société seront présentées à travers l'analyse de ces états financiers.

Tableau 30 : le compte de résultat au 31 décembre 2024

REF	LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1		
				NET	NET		
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	-	-	
RA	Achats de marchandises		-	22	-	-	
RB	Variation de stocks de marchandises		- /+	6	-	-	
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				-	-	
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	266 102 859 079	253 388 312 214	
TC	Travaux, services vendus		C	+	21	12 875 083 171	12 399 599 444
TD	Produits accessoires		D	+	21	6 069 801 751	3 839 331 552
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				285 047 744 001	269 627 243 210	
TE	Production stockée (ou déstockage)		- /+	6	-	-	
TF	Production immobilisée			21	6 360 815 815	4 936 303 386	
TG	Subventions d'exploitation			21	-	-	
TH	Autres produits		+	21	15 999 917 856	15 896 966 460	
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	527 121 280	498 936 748	
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	- 106 538 025 610	-111 628 625 108	
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		- /+	6	2 212 302 394	593 905 874	
RE	Autres achats		-	22	-83 597 665 923	-67 958 151 314	
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		- /+	6	318 504 931	4 325 688 672	
RG	Transports		-	23	-430 815 870	-332 256 325	
RH	Services extérieurs		-	24	-23 265 691 036	-20 770 972 506	
RI	Impôts et taxes		-	25	-2 473 617 279	-2 669 258 341	
RJ	Autres charges		-	26	-18 519 946 621	-20 879 113 957	
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE à RJ)				75 640 643 938	71 640 666 799	
RK	Charges de personnel		-	27	-28 192 078 677	-27 502 127 267	
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				47 448 565 261	44 138 539 532	
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	18 200 865 100	22 777 569 572	
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	-48 875 743 355	-51 674 230 163	
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				16 773 687 006	15 241 878 941	
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 707 114 951	1 548 558 300	
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	-	-	
TM	Transferts de charges financières		+	12	-	-	
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-1 440 121 211	-1 886 150 013	

REF	LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
				NET	NET
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C&28	-	-
XF	RÉSULTAT FINANCIER (somme TK à RN)			266 993 740	-337 591 713
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)			17 040 680 746	14 904 287 228
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	-	49 598 457
TO	Autres Produits HAO	+	30	-	-
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-	-
RP	Autres Charges HAO	-	30	-	-
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)			-	49 598 457
RQ	Participation des travailleurs	-	30	-	-
RS	Impôts sur le résultat	-		-4 960 338 075	-3 191 095 050
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)			12 080 342 671	11 762 790 635

5.1. Analyse des Soldes Caractéristiques de Gestion

5.1.1. Chiffre d’Affaires

Le chiffre d’affaires est passé de 269,63 milliards de Francs CFA en 2023 à 285,04 milliards de Francs CFA en 2024 soit une progression de 5,72 %. La progression relativement faible par rapport à celle des années antérieures se justifie par les délestages enregistrés au premier semestre 2024.

Figure 23 : évolution du chiffre d'affaires (milliards de FCFA)



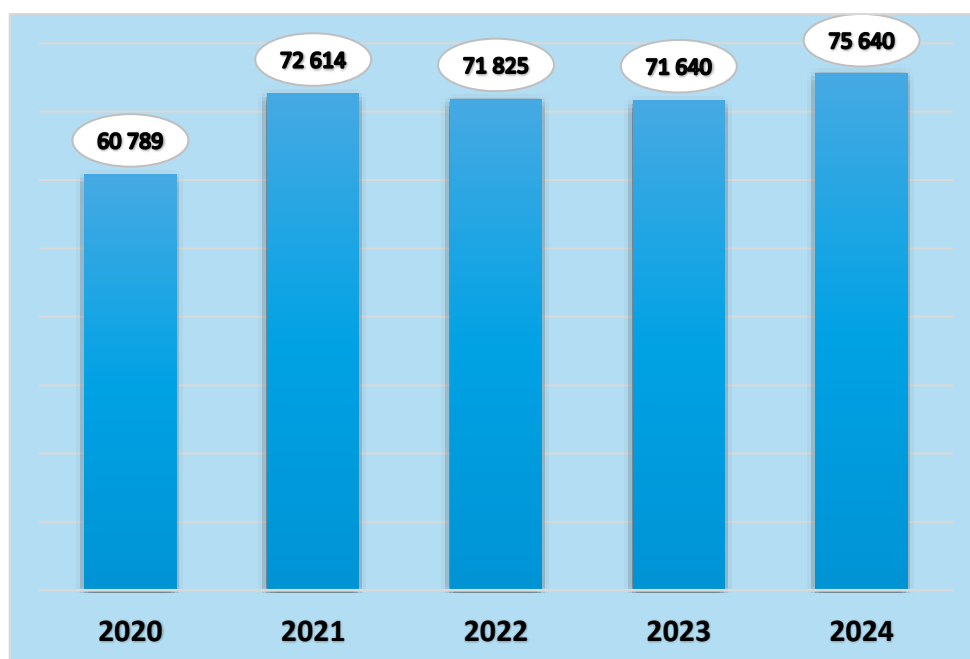
Source : Données de la Direction Financière et Comptable

5.1.2. La Valeur Ajoutée

La valeur ajoutée est de 75,64 milliards de Francs CFA en 2024 contre 71,64 milliards de Francs CFA en 2023 soit une hausse de 5,58 %.

Le graphique suivant illustre l’évolution de la valeur ajoutée sur les cinq dernières années :

Figure 24 : évolution de la Valeur Ajoutée en milliers de Francs CFA

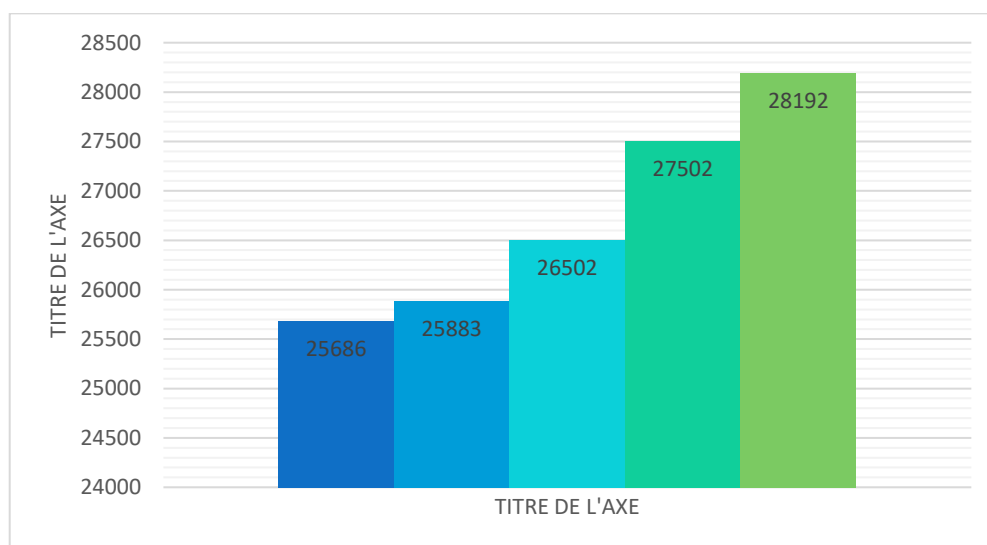


Source : Données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.1.3. Charges du personnel

Les charges de personnel de la SONABEL ont augmenté de 2,51 %, passant de 27,50 milliards de Francs CFA en 2023 à 28,19 milliards de Francs CFA en 2024.

Figure 25 : évolution des Charges liées au personnel

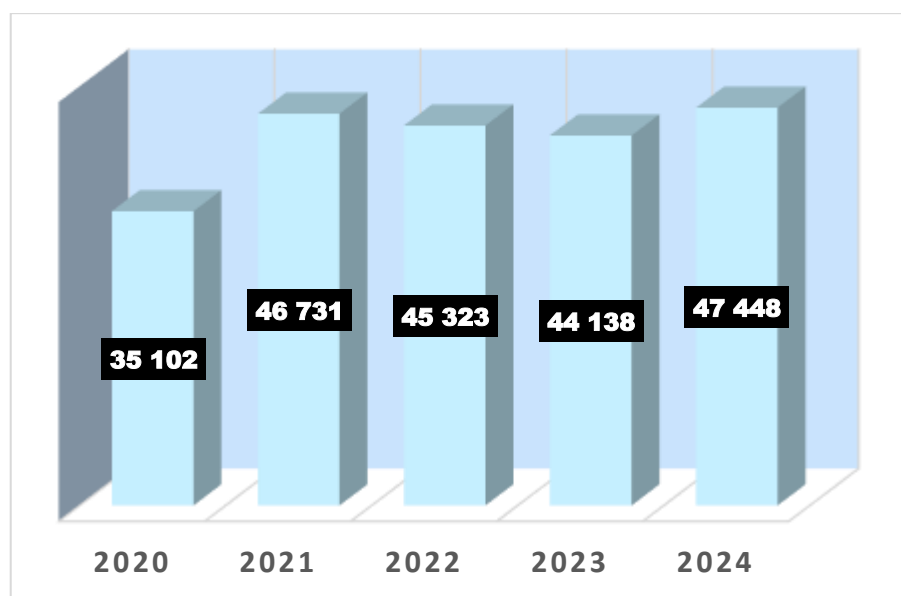


Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.1.4. Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'est amélioré de 7,50 % passant de 44,13 milliards de Francs CFA en 2023 à 47,44 milliards de Francs CFA en 2024.

Figure 26 : évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation

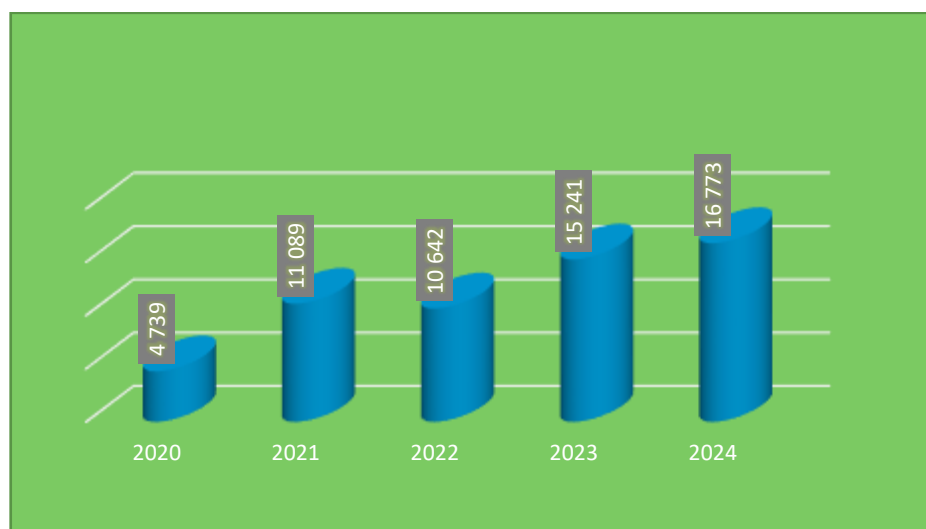


Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.1.5. Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation est en progression de 10,05 % en 2024 comparativement à 2023.

Figure 27 : évolution du Résultat d'Exploitation (milliards de Francs CFA)

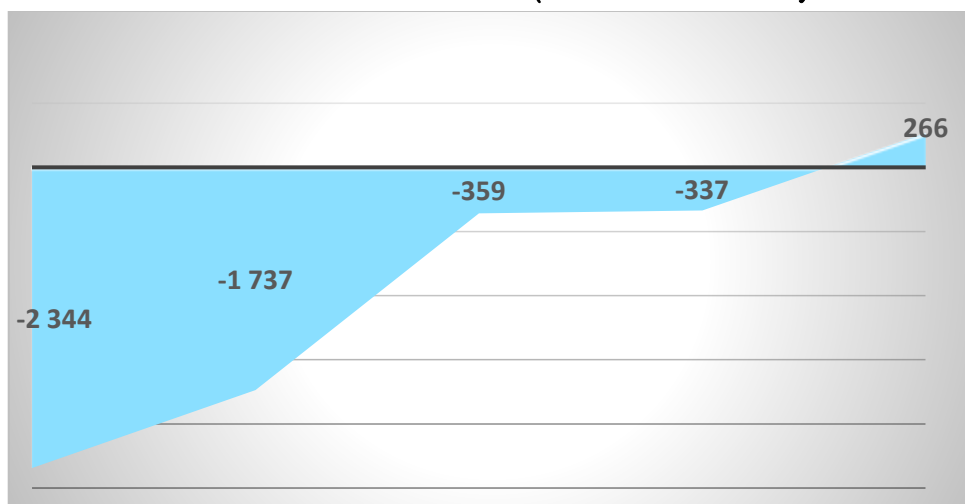


Source : données de la Direction Financière et Comptable

5.1.6. Le Résultat Financier

En 2024, la SONABEL a enregistré un résultat financier positif de 266,99 millions de Francs CFA contre un déficit de 337,59 millions de Francs CFA en 2023. Ce résultat positif est soutenu principalement par la baisse des charges financières.

Figure 28 : évolution du Résultat Financier (millions de FCFA)

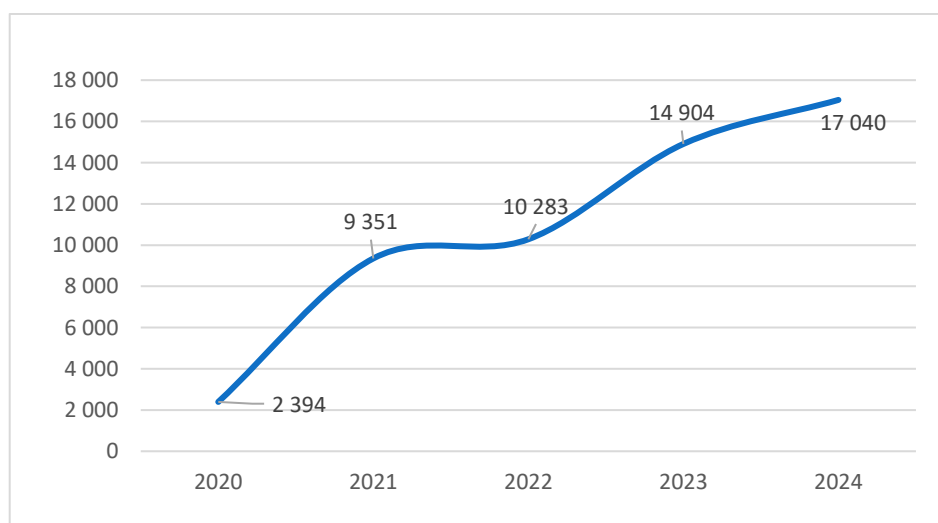


Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.1.7. Le Résultat des Activités Ordinaires

En 2024, le résultat des activités ordinaires est de 17,04 millions de Francs CFA. Il était de 14,90 milliards de Francs CFA en 2023, soit une croissance de 14,33 %.

Figure 29 : évolution du Résultat des Activités Ordinaires



Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.2. Prix de Revient (PR) et Prix Moyen de Vente (PMV)

5.2.1. Prix de Revient

Le Prix de Revient (PR) du kWh en 2023 est de 128,14 de Francs FCFA. Il est passé à 132,15 de Francs CFA en 2024, soit une augmentation de 4,01 Francs CFA.

Tableau 31 : prix de Revient d'un kWh produit, exercice 2023-2024

CHARGES	AU 31 DECEMBRE 2023			AU 31 DECEMBRE 2024		
	Montant (F CFA)	PR du kWh		Montant (F CFA)	PR du kWh	
		%	F CFA		%	F CFA
Gas-Oil & DDO	6 274 161 036	2,09	2,68	12 356 477 291	3,98	5,25
Fuel	39 305 332 356	13,09	16,77	45 863 642 883	14,76	19,50
Huiles	2 643 592 947	0,88	1,13	2 277 825 117	0,73	0,97
Eau	103 499 280	0,03	0,04	151 492 052	0,05	0,06
Energie (achat)	111 628 625 108	37,16	47,62	106 538 025 610	34,28	45,30
Pièces de rechange matériel centrale	11 612 012 511	3,87	4,95	5 162 747 106	1,66	2,20
Pièces de rechange auto	295 749 877	0,10	0,13	63 520 261	0,02	0,03
Autres matières et matériels	2 804 208 761	0,93	1,20	15 191 153 888	4,89	6,46
Transports consommés	332 256 325	0,11	0,14	430 815 870	0,14	0,18
Services extérieurs	20 770 972 506	6,91	8,86	23 265 691 036	7,49	9,89
Autres charges	20 879 113 957	6,95	8,91	18 519 946 621	5,96	7,87
Charges de personnel	27 502 127 267	9,16	11,73	28 192 078 677	9,07	11,99
Impôts et taxes	2 669 258 341	0,89	1,14	2 473 617 279	0,80	1,05
Frais Financiers et charges assimilées	1 886 150 013	0,63	0,80	1 440 121 211	0,46	0,61
Dotations aux amortissements	41 619 425 103	13,86	17,76	39 469 561 151	12,70	16,78
Dotations aux provisions	10 054 805 060	3,35	4,29	9 406 182 204	3,03	4,00
Total charges activités ordinaires	300 381 290 448	100,00	128,14	310 802 898 257	100,00	132,15

Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

5.2.2. Prix Moyen de Vente du kWh

Le Prix Moyen de Vente (PMV) du kWh en 2023 était de 134,52 Francs CFA. Il est de 139,39 Francs CFA en 2024, soit une hausse de 4,87 Francs CFA.

Tableau 32 : prix moyen de Vente d'un kWh produit, exercice 2023-2024

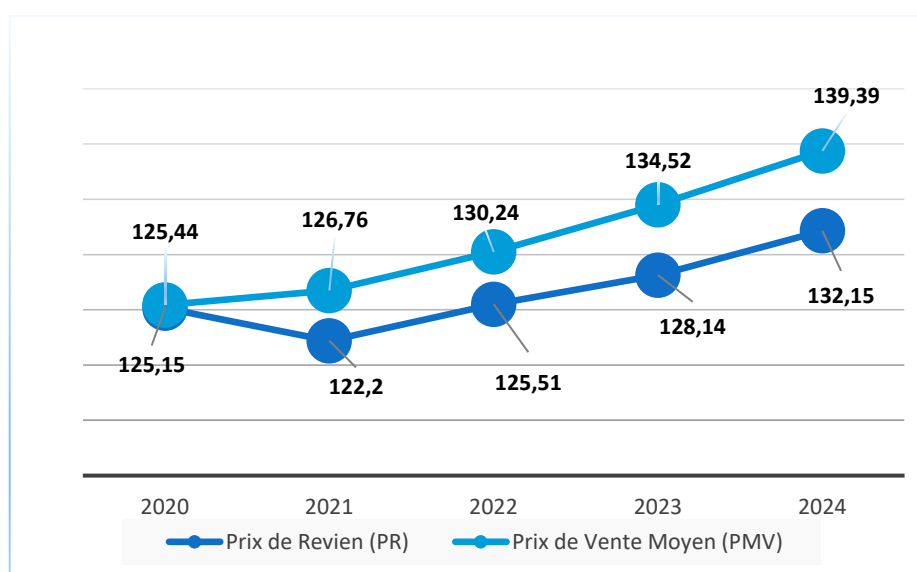
PRODUITS	AU 31 DECEMBRE 2023			AU 31 DECEMBRE 2024		
	Montant (F CFA)	PMV		Montant (F CFA)	PMV	
		%	F CFA		%	F CFA
Vente d'énergie et Primes fixes	253 388 312 214	80,36	108,10	266 102 859 079	81,17	113,14
Travaux facturés	2 729 917 014	0,87	1,16	2 598 467 765	0,79	1,10
Services vendus (location compteurs)	9 669 682 430	3,07	4,13	10 276 615 406	3,13	4,37
Production immobilisée	3 839 331 552	1,22	1,64	6 360 815 815	1,94	2,70
Produits accessoires	4 936 303 386	1,57	2,11	6 069 801 751	1,85	2,58
Autres produits	15 896 966 460	5,04	6,78	15 999 917 856	4,88	6,80
Transferts de charges et reprises de provisions d'exploitation	9 029 196 215	2,86	3,85	18 727 986 380	5,71	7,96
Revenus financiers et produits assimilés	15 845 466 862	5,02	6,76	1 707 114 951	0,52	0,73
Total produits activités ordinaires	315 335 176 133	100,00	134,52	327 843 579 003	100,00	139,39
kWh vendus	2 344 094 620			2 351 945 636		

1) P R = Prix de Revient est calculé sur le montant total des charges d'exploitation.

2) PMV = Prix Moyen de Vente est calculé sur le montant total des produits d'exploitation.

Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

Figure 30 : évolution du prix de revient et le prix de vente du kWh



Source : données de la Direction Financière et Comptable (DFC)

Entre 2023 et 2024, le Prix de Revient (PR) est en hausse, passant de 128,14 Francs CFA/kWh à 132,15 Francs CFA /kWh. Cette hausse provient du réajustement des prix de l'énergie importée et au recours aux groupes au rendement médiocre pour faire face au déficit d'énergie.

Quant au Prix de Vente Moyen (PMV), il a également augmenté, passant de 134,52 Francs CFA/kWh à 139,39 Francs CFA/kWh. En effet, le Prix de Vente Moyen a été impacté en 2024 par le plein effet du réajustement de la grille tarifaire appliquée à partir du mois d'octobre 2023.

En somme, nous enregistrons une augmentation plus importante du prix de vente comparativement à celle du prix de revient.

CONCLUSION

En résumé, 2024 a été une année de défis pour la SONABEL. Malgré les avancées significatives enregistrées dans les domaines de la production, de la distribution et de la digitalisation, la société a été confrontée à un déficit d'énergie qui s'est traduit par des délestages profonds.

En termes de perspectives pour 2025, la SONABEL envisage diversifier ses sources de production d'énergie électrique tout en veillant à la maîtrise des coûts de production. A cet effet, elle entend développer des centrales solaires photovoltaïques et thermiques de grande capacité. En outre, les contrats conclus avec les promoteurs privés et ceux en cours de négociation permettront d'améliorer l'offre d'énergie électrique.

Des initiatives de digitalisation se poursuivront afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et offrir une meilleure expérience-client.

Ces perspectives permettront à la SONABEL de satisfaire davantage sa clientèle et contribuer ainsi au développement du pays.

**DEUXIEME PARTIE : RAPPORT D'EXECUTION
DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'ANNEE
2024**

INTRODUCTION

Le programme d'activités 2024 de la SONABEL a été adopté par le Conseil d'administration en sa session ordinaire du 29 décembre 2023. Les activités ont été programmées suivant le Plan Stratégique de Développement (PSD), du contrat plan 2024-2028 entre l'Etat et la SONABEL et sont présentées conformément aux objectifs stratégiques définis dans ledit document. A chaque activité est associé un indicateur assorti de valeurs cibles à atteindre pour chaque trimestre.

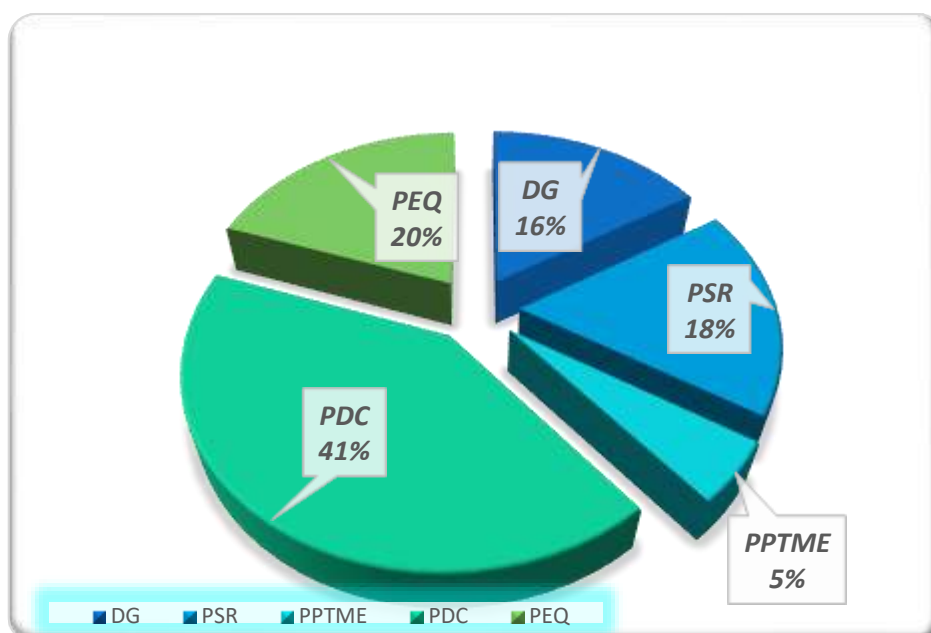
Le programme d'activités 2024 a été ajusté lors de son évaluation au 30 septembre 2024. L'évaluation à la date du 31 décembre 2024 a été faite sur la base de ce programme d'activités révisé.

Il permet également d'évaluer en fin d'exercice les performances de la société et de relever les contraintes ayant affecté la réalisation des activités, afin de tirer des enseignements pour l'élaboration des prochains programmes d'activités.

1. Récapitulatif des activités programmées

Dans le programme d'activités révisé de l'exercice budgétaire 2024, on dénombre 372 activités dont la répartition est présentée dans le graphique ci-dessous.

Figure 31 : Répartition des activités programmées par structures



Le Pôle Distribution et Commercial qui est une structure opérationnelle est le pôle qui regorge le plus d'effectif de personnel et une grande couverture du territoire national. Il comporte par conséquent, le plus grand nombre d'activités (154) soit 41 % de l'ensemble des activités programmées en 2024.

2. Evaluation des activités au 31 décembre 2024

2.1. Nombre d'activités à évaluer

La révision budgétaire d'octobre 2024 a eu un impact sur le programme d'activités dans le fond et la forme.

Dans la forme, la révision a conduit à la reformulation de certaines activités pour se conformer à la bonne pratique en matière d'énoncé des activités conformément aux recommandations du conseil d'administration.

Dans le fond, la cible et/ou l'échéance de certaines activités ont été redéfinies, d'autres activités ont été supprimées pour prendre en compte le nouveau contexte et ainsi que des contraintes majeures qui se sont imposées en cours d'année.

On dénombre ainsi quatre (04) activités reportées en 2025 et vingt et une (21) activités supprimées, représentant respectivement 1,01 % et 5,29 % de l'ensemble des activités initialement programmées. Il en résulte donc 372 activités à évaluer au 31 décembre 2024, soit 93,70 % des activités programmées dans l'année.

Le détail des activités se présente comme suit :

Tableau 33 : analyse des activités à évaluer

STRUCTURE RESPONSABLE	NOMBRE D'ACTIVITES			
	Prévus en 2024	Reportées en 2025	Supprimées	Restant à évaluer
	(A)	(B)	(C)	(D=A-B-C)
DG	64	0	4	60
PSR	79	1	12	66
PPTME	21	0	2	19
PDC	158	2	2	154
PEQ	75	1	1	73
ENSEMBLE	397	4	21	372
	100%	1,01%	5,29%	93,70%

2.2. Rappel des critères d'évaluation du niveau d'exécution des activités

Le taux d'exécution d'une activité est le rapport entre le niveau de réalisation atteint et celui prévu à l'échéance du 31 décembre 2024.

Pour les activités faisant l'objet d'une commande, le niveau d'exécution atteint est déterminé selon l'étape de réalisation conformément au tableau ci-après :

Tableau 34 : barème d'évaluation

Etape de réalisation de l'activité	Taux d'exécution	
	Etape	Cumul
Elaboration des documents (DAO, DP, DC, TdR, etc.)	15%	15%
Lancement (AO, DP, CR)	5%	20%
Signature du marché	5%	25%
Réalisation des travaux ou prestations	75%	100%

2.3. Contexte de réalisation des activités

La réalisation des activités en 2024 a été marquée par :

- la situation de déséquilibre profond entre l'offre et la demande de l'électricité due à une crise énergétique majeure dans la sous-région. Cette crise a conduit nos partenaires du Ghana et de la Côte d'Ivoire à baisser drastiquement le niveau de l'énergie exportée vers notre pays ;
- la résilience de nos sources thermiques de production pour répondre au déficit des importations ;
- la réalisation de plusieurs projets d'accroissement de l'offre d'énergie, de restructuration du réseau pour faire face au déficit ;
- la résilience du personnel pour assurer la fourniture de l'électricité dans les zones à forts défis sécuritaires.

2.4. Résultats atteints

L'évaluation des résultats de la mise en œuvre du programme d'activités a été réalisée sur le plan quantitatif et qualitatif.

2.4.1. Evaluation quantitative

Cette évaluation consiste à classer les activités en cinq (05) plages de taux d'exécution prédéfinies pour les besoins d'analyse conformément au référentiel national du Secrétariat Exécutif National de la Politique Nationale de Développement (SEN-PND) et de dégager le nombre d'activités par plage et par structure de mise en œuvre.

Ainsi, au 31 décembre 2024, le nombre d'activités mises en œuvre par structure, se présente selon le tableau ci-après :

Tableau 35 : répartition du nombre d'activités par plage de taux

STRUCTURES		Nombre d'activités					
		Total à évaluer	Répartition par taux d'exécution				
			[0% ; 30%[	[30% ; 50%[	[50% ; 60%[	[60% ; 90%[	>= 90%
DG	Nombre	60	8	2	1	6	43
	Part (%)	100%	13%	3%	2%	10%	72%
PSR	Nombre	66	1	0	1	6	58
	Part (%)	100%	2%	0%	2%	9%	88%
PPTME	Nombre	19	0	0	0	1	18
	Part (%)	100%	0%	0%	0%	5%	95%
PDC	Nombre	154	4	2	5	18	125
	Part (%)	100%	3%	1%	3%	12%	81%
PEQ	Nombre	73	11	5	2	13	42
	Part (%)	100%	15%	7%	3%	18%	58%
ENSEMBLE	Nombre	372	24	9	9	44	286
	Part (%)	100%	6%	2%	2%	12%	77%

Il ressort que :

- 6 % des activités sont à un niveau d'exécution très critique ;
- 2 % sont à un niveau d'exécution faible ;
- 2 % sont à un niveau d'exécution moyen ;
- 12 % sont à un niveau d'exécution satisfaisant ;
- et 77 % sont à un niveau excellent.

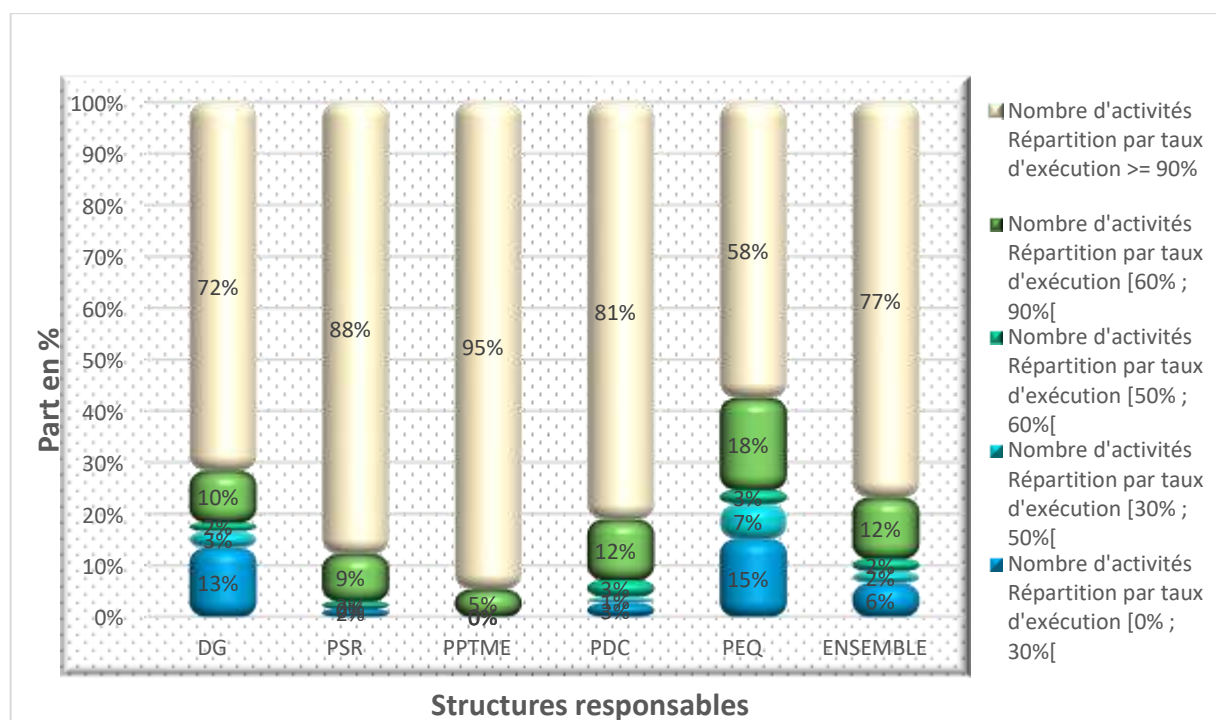
Cette performance traduit la forte mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre du programme d'activités malgré un contexte assez contraignant.

Ce niveau appréciable est porté par le PPTME, le PSR et le PDC dont une grande partie des activités programmées, ont été réalisées à un taux de niveau excellent, réparti comme suit :

- 95 % des activités programmées du PPTME ;
- 88 % des activités programmées du PSR ;
- 81 % des activités programmées du PDC.

L'histogramme ci-après en donne l'illustration :

Figure 32 : répartition du nombre d'activités par structures et plage de taux



2.4.2. Evaluation qualitative

Dans cette évaluation, on calcule des taux pondérés d'exécution, prenant en compte le taux effectif de réalisation de chacune des activités évaluées.

Les résultats se présentent selon le tableau suivant :

Tableau 36 : taux d'exécution des activités par structures

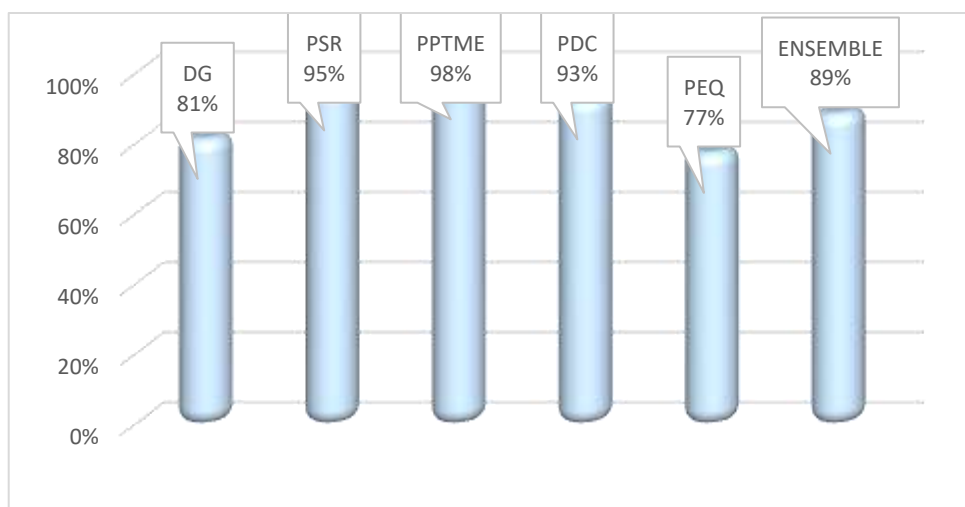
STRUCTURES	Nombre d'activités	TAUX D'EXÉCUTION
DG	60	81%
PSR	66	95%
PPTME	19	98%
PDC	154	93%
PEQ	73	77%
ENSEMBLE	372	89%

Au 31 décembre 2024, le programme d'activités a été réalisé globalement à 89 %.

Tout comme à l'évaluation quantitative, le fort taux de réalisation est porté par le PPTME (98 %) tandis que le taux le plus bas est relevé au niveau du PEQ (77 %).

Le graphique ci-après, illustre le niveau d'exécution de chaque structure :

Figure 33 : taux d'exécution des activités par structures



2.5. Difficultés et contraintes majeures

Au nombre des difficultés et contraintes majeures, nous énumérons les points suivants :

- l'accès difficile à certains sites en raison de la situation de forts défis sécuritaires que connaissent certaines localités ;
- la défaillance de certaines entreprises qui peinent à respecter les plannings de réalisation des prestations ou de livraison de matériels qui leur sont confiées ;
- l'obtention tardive d'avis de non objection (ANO) des Partenaires Techniques et Financiers ;
- les difficultés inhérentes à l'expropriation des populations affectées de certains sites pour la mise en œuvre des projets.

2.6. Perspectives

Au titre des perspectives, les actions suivantes sont entreprises :

- des concertations avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour faciliter les procédures d'obtention des ANO. A cet effet, la Direction Générale a déjà entamé des démarches avec certains PTF ;
- l'obtention des autorisations pour les procédures de passation de marchés par entente directe permettra d'améliorer le niveau de l'exécution des marchés par les prestataires ;
- la mise en application du Décret n°2024-1629/PRES/PM/MEF/MATM/MATMI/MEMC/MEEA/MUH du 23 décembre 2024 portant déclaration publique urgente, les lignes, les postes et les centrales électriques, les projets de construction de lignes électriques de Haute Tension et leurs couloirs ainsi que les postes et les centrales électriques de la SONABEL.

CONCLUSION

Au 31 décembre 2024, l'évaluation du programme d'activités a porté sur 372 activités sur un total de 397 initialement planifiées.

Sur les 25 activités non évaluées, certaines ont été annulées (21), tandis que d'autres ont vu leur exécution reportée en 2025 (04).

Le niveau de réalisation de ces activités programmées fait ressortir un taux d'exécution de 89 %. Ce résultat traduit une bonne maîtrise globale de leur mise en œuvre.

Cependant, des efforts devront être consentis afin de consolider les actions pour atteindre à l'avenir, des taux de réalisation des activités de 100 %.

ANNEXE : TABLEAU D’EVALUATION DU RAPPORT D’ACTIVITES